HAL
open science

Le traitement de la “ question rom ” par les médias : le cas du Progrès de Lyon : un contentement dans le flou et la parole non-recueillie des Tziganes

Nathalie Moga

▶ To cite this version:

Nathalie Moga. Le traitement de la “ question rom ” par les médias : le cas du Progrès de Lyon : un contentement dans le flou et la parole non-recueillie des Tziganes. Sciences de l’information et de la communication. 2013. dumas-00879757

HAL Id: dumas-00879757
https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00879757

Submitted on 4 Nov 2013

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Université Stendhal Grenoble 3, UFR LLASIC,

Département Journalisme

Nathalie MOGA

Mémoire de Master professionnel Journalisme

Le traitement de la « question rom » par les médias : le cas du Progrès de Lyon

Un contentement dans le flou et la parole non-recueillie des Tziganes

Sous la Direction de Mme Maria HOLUBOWICZ

Année universitaire 2012-2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

A Gina, Bella, Marius, Traian et Lionel.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

AVANT-PROPOS

Le journaliste Ryszard Kapuscinski disait que pour faire du bon journalisme, il fallait être un homme bon. Guidé par sa sensibilité, intéressé par la personne, il a essayé de comprendre son sujet pour mieux en parler. Il affirmait que, peu importe si ce dernier avait un impact positif ou négatif sur sa lui, toute création d'un lien affectif était bénéfique au travail journalistique.

Quand j'ai choisi pour sujet de mémoire le traitement médiatique de la population rom, plusieurs facteurs sont entrés en jeu. C'est d'une part une question qui me touche de par mes origines. Mon père est roumain, et est arrivé en France il y a maintenant trente ans. Chaque été, en me rendant en Roumanie, je côtoyais des voisins tziganes. Je jouais avec leurs enfants dans notre rue, sans que l'on ne m'ait jamais empêché de le faire. Sédentarisés, cette famille était voisine de mes grands-parents depuis de nombreuses années, sous Ceaucescu, sous le communisme. Mon père les déterminait comme les « Tziganes », qu'il différencie des Roms, parce que ses voisins ne connaissaient d'autre langue que le roumain et qu'ils avaient adopté le mode de vie sédentaire, ce qui prouve à quel point ils restent méconnus et qu'il y a difficulté à les différencier.

J'ai appris qu'on les surnommait aussi *cioarãs,* qui veut dire « les corbeaux », à cause leur couleur de peau. La seule explication que j'ai pu obtenir au racisme profond qui existe en Roumanie à leur égard, c'est leur différence, dans des modes de vie, des coutumes et des croyances que l'on ne connaît pourtant que très peu. Le soupçon, la méfiance réside, même si la personne dont on parle est le voisin. Et si ce dernier est toléré, voire même parfois apprécié, les Tziganes que l'on ne connaît pas personnellement restent des étrangers dangereux et des parias.

Enfant, on m'en a dépeint une certaine image. Celle du bandit, du voleur et du malhonnête ; au détour d'une blague ou d'un commentaire. En Roumanie ils sont considérés comme des malpropres, chassés des terrasses de cafés et des gares de façon violente, s'ils s'aventurent à y mendier, des faits que j'ai pu constater de mes yeux lors de mes voyages dans le pays d'origine de mon père, qui récence près de 2 % de Tziganes au sein de sa population, ce qui en fait la première minorité ethnique de Roumanie.

En France, leur image n'est pas très différente. C'est la personne qui viendra laver votre pare-brise au feu rouge, c'est l'estropié qui mendie, la femme qui utilise ses enfants pour provoquer un sentiment de pitié chez les passants. En bref, le « mauvais pauvre », qui

profite du système, qui se rend misérable pour mieux le faire. Le Tzigane est vu comme cet être qui sort des cadres de notre société, un marginal volontaire. Dans l'imaginaire collectif, la légende veut qu'il subsiste obligatoirement par des moyens détournés, illégaux et opportunistes, en se mettant dans « une peau » de miséreux ; mais qui en réalité cache dans son pays, des trésors, des palais et de belles voitures allemandes. Le socle de clichés qui existe autour du Rom de s'arrête pas ici. Ils continuent à exister envers et contre tout, ne prêtant pas aux Tziganes la potentialité d'êtres divers dans leur culture, leurs modes de vie et leur situation dans la société.

Le jour ou j'ai décidé de faire un reportage sur les Roms, à Lyon, je ne savais pas que j'allais me mettre à dos une sorte de « système » de fabrication de l'actualité qui attrait au sujet des Roms, et auquel il semble difficile de déroger. J'avais une motivation naïve, mais noble : donner la parole à une ou plusieurs personnes de cette communauté, écouter ce qu'elle(s) avai(en)t à dire, essayer de comprendre. Comprendre un choix de vie « non sédentaire », l'ignorance d'une langue, la non-intégration, comprendre pour mieux expliquer, tout cela parce que j'avais le sentiment qu'on ne les entendait jamais…évidemment, j'essayais de comprendre des clichés auxquels je croyais moi-même ; mais la déficience de leur parole dans des articles est avérée et intéressante à analyser.

Le dit reportage mené à l'époque était un portrait croisé de trois femmes Roms. Quand les journalistes de la rédaction où je faisais mon stage ont appris que je « leurs avais parlé », j'ai vécu un moment étrange, entre racisme et fascination. « Alors la roumaine, on va faire attention à nos poches maintenant », m'a-t-on lancé, ou encore « tu diras à ton père de m'appeler s'il veut de l'aide pour ses papiers ». Ni rom, ni en situation illégale, née en France, étudiante, j'avais vécu le racisme qui existe à l'encontre du roumain, forcément assimilé au Tzigane, par équation voleur et en situation illégale.

Cet épisode édifiant de ma vie professionnelle ne fit que renforcer ma volonté de « présenter » ce peuple aux lecteurs français, qui n'en connaissent souvent que les stéréotypes. Et c'est dans une autre rédaction que j'ai eu « l'audace » de proposer à nouveau le sujet. Là encore, je fus très surprise par la réaction du rédacteur en chef, décomplexée et brutale : « La France ne peut pas accueillir toute la misère du monde. On s'en fiche de la misère du monde, on s'en fiche de la culture des maliens, ce qui nous intéresse c'est ce qui se passe chez nous et qui nous concerne». Cette insensibilité vis à vis

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

de l'altérité de la part d'un journaliste m'a particulièrement marquée, citant la fameuse phrase de Michel Rocard comme un bouclier, qui devait le préserver de considérer le rom (assis par terre, à deux rue) comme un être auquel il fallait s'intéresser, parce que sa situation était autre, difficile, et cela même si elle est ancrée au moment où l'on parle, en France et nulle part ailleurs.

Outre le fait que je considère la « question rom » comme quelque chose qui concerne les Français - puisque c'est une population qui réside en France depuis plusieurs siècles et qu'il est intéressant de comprendre pourquoi elle ne s'est pas intégrée - c'est cette fermeture à ce qui est différent qui m'a laissée sans voix. Avoir une cible marketing est légitime, penser ses sujets en fonction de cette cible l'est aussi, pour un rédacteur en chef. Mais la formulation de postulats sur une population disparate et non hétérogène me semble dérangeante. Affirmer que cela n'intéresse personne, erroné.

Je n'ai pas la prétention d'accomplir ce qu'a accompli Kapuscinski, mais tout comme lui, je sais que mon intérêt de départ pour les Roms part d'une volonté de comprendre l'autre. Comme lui, je m'intéresse à la personne, alors que les instances médiatiques s'intéressent surtout à un groupe, qui n'existe que dans l'imaginaire collectif. Ce mémoire est le fruit d'une réflexion sur le traitement, et sur le contentement dans le flou qui réside sur le sujet des Roms, pour le journaliste et le lecteur français.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

REMERCIEMENTS

J'aimerais remercier Maria Holubowicz, ma directrice de mémoire, pour ses précieux conseils et pour son investissement dans ce travail de recherche. J'aimerais également remercier Chlöé Salles, Maître de conférence, pour ses encouragements et son écoute ; ainsi que tous les intervenants de l'École de Journalisme de Grenoble qui, pendant deux ans, nous ont enseigné ce métier si particulier.

Je remercie la Direction de l'École, Nathalie Pignard-Cheynel et Sébastien Chanove, pour leur aide quant à mes choix d'orientation et pour m'avoir encouragé à aller vers ce qui m'intéressait.

Je remercie David Geiss, journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace, pour l'entretien qu'il m'a accordé sur ce sujet qu'il connaît bien et pour les éclaircissements qu'il m'a apportés sur les méthodes journalistiques employées de nos jours en France, et plus spécialement en presse régionale.

Un grand merci à Axel Bizel-Bizellot, Cécilia Di Quinzio et Maxime Bourdier, avec qui nous projetons de réaliser un webdocumentaire sur le sujet des Roms, et qui m'ont motivée à en faire un mémoire.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

SOMMAIRE

INTRODUCTION …… 8

I. UNE CONNAISSANCE DES TZIGANES BASÉE SUR DES REPRÉSENTATIONS NON VÉRIFIÉES …….. 13

1. Une construction en échafaudage autour d'un néant historique

a) Un manque accru de documentation

b) Le mythe pris pour hypothèse historique …… 14

2. Histoire du rejet : une discrimination séculaire …….…. 15

a) Des stéréotypes tenus pour réels

b) Une exclusion ancienne et durable …… 16

II. LA CONSTRUCTION DE LA « QUESTION ROM » …… 19

1. Une scission imaginée entre deux sociétés antithétiques

a) *Un travail de mémoire historique inexistant, une incompréhension bilatérale*

b) *La méfiance des Roms à l'encontre de la société Gadjé …… 20*

2. Une minorité ethnique non-hétérogène …… 22

a) La langue romani, un socle identitaire remis en question

b) Un bouc émissaire politico-médiatique …… 24

III. LE TRAITEMENT DE LA « QUESTION » PAR LES MÉDIAS LE CAS DU JOURNAL LE PROGRÈS …… 26

1. L'événement et la stratégie de mise en scène de l'information

a) La couverture de l'actualité des Rom, des évènements répétitifs

b) Une mise en scène qui privilégie l'actualité brûlante à toute perspective

2. Étude du champ lexical et du choix des acteurs interrogés …… 27

a) Un champ lexical limité, dénonçant un « problème »

b) La parole oubliée des Roms …… 29

CONCLUSION …… 31

BIBLIOGRAPHIE …… 34

GLOSSAIRE …… 36

ANNEXES …… 38

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

INTRODUCTION

Le Petit Robert définit l'altérité, du latin *aleritas*, comme « le fait d'être un autre, caractère de ce qui est autre ». La définition est complétée par une citation de Barthes qui dit que « *l'altérité est le concept le plus antipathique au "bon sens"* ».

Son contraire est lui plein de sens : c'est « l'identité ». La culture et l'identité européenne, s'est forgée à partir de ce qui était différent, en se plaçant en « centre de gravité », ou encore en sujet « principal ». Cette tendance à l'ethnocentrisme en Europe a mis du temps à être déconstruite voire met, présentement, du temps à se déconstruire. La culture occidentale mène la vie dure à « d'autres possibles », et ce que la mondialisation offre de diversité aux autochtones d'un pays, c'est avant tout des folklores, des spécialités culinaires, des clichés superficiels et digérables, qui ont plus de facilité à être acceptés par « l'autre », par effet miroir, que nous incarnons en tant qu'occidentaux, cela contrairement à des coutumes ou des croyances peu promues et qui entreraient en contradiction avec une manière de vivre qui s'est fortifiée au cours du temps et de notre développement culturel propre.

L'image de l'autre « dominant » nous a longtemps été attribuée en tant qu'occidentaux, parce que colonisateurs, messagers du christianisme, prosélytes, porteurs de la « civilisation » aux peuples « exotiques ». Pour les Roms[1] également, nous sommes les dominants ; nous sommes même une autre société qui vivons, en leur parallèle : celle des *Gadjés*. Et comme ces derniers – peuple sans terre, condamné à l'errance selon des représentations construites sur des légendes - vivent au sein de notre société dominante, ils en sont les exclus autant qu'ils s'en excluent eux-mêmes, par un désir de conservation tenace et peu compris.

A l'origine, les Roms sont des nomades, et même si les statistiques affirment que plus de 90% d'entre eux sont aujourd'hui sédentaires, ils restent, dans l'imaginaire collectif, associés au voyage, au déracinement, à l'instabilité. Ce caractère qu'est le nomadisme est depuis des siècles l'explication première à la méfiance des *Gadjés* envers les Roms. Ça a été la raison première, également, d'une exclusion historique, qui demeure aujourd'hui vivace, même si des politiques européennes ont été intronisées afin de protéger les Roms. Les blessures du

[1] Nous utiliserons le terme « Rom » (puisque c'est le terme adopté en 1971, au premier Congrès mondial tzigane, à Londres, pour désigner une population à l'origine indienne commune), afin de décrire les divers peuples (Roms, Yéniches, Manouches, Kalés, Sintins, etc), dans leur grande diversité et même s'ils ne se rattachent pas toujours eux-mêmes à ce terme globalisant. L'appellation Tzigane sera employée en guise de variation, malgré la connotation péjorative qui lui est parfois attribuée.

passé sont restées ouvertes, avec pour cause principale un refoulement historique bilatérale : la méfiance est aujourd'hui faite de réciprocité.

Désirer l'intégration des Roms est une mesure qui, politiquement, peut paraître utile. Janine Altounian [2002, p.33] écrit que *« pour les "exclus" comme pour les "inclus" c'est la dissension qui promeut les vérités dérangeantes et le consensus qui vise à effacer les scandales de l'histoire ».*

L'histoire des Roms en Europe et en France, détient elle aussi ses vérités taboues et dérangeantes. L'intégration serait une solution de consensus, mais est difficile à mettre en œuvre. Pour qu'ils s'intègrent, il faudrait au préalable que l'altérité Rom soit reconnue, dans sa complexité culturelle. Or nous vivons dans un système qui nie les différences. Les problématiques d'identité nationale, mises en avant dans le débat public, la montée des nationalismes, l'impopularité croissante de l'Europe, constituent le terreau d'un désir de lisser le paysage, de simplifier une altérité qui complique, et qui surtout, menace notre domination culturelle.

La « question Rom » est une dénomination unique pour une problématique plurielle : elle vise une minorité ethnique qui n'en est pas une, qui est en fait constituée de plusieurs minorités, à qui l'on attribue une origine commune ; un fait historique discutable. Elle vise un peuple qui, malgré un certain degré de sédentarisation, reste instable, puisqu'il migre à cause de situations socio-économiques difficiles pour lui en Europe de l'Est. Par ses mouvements, Il remet en question la sédentarité, les frontières et les identités, alors que ce sont des éléments caractéristiques, que nous préservons avec jalousie en France et en Europe occidentale plus généralement.

Le nomade est, dans l'imaginaire collectif, une simplification de l'individu migrant. C'est un étranger insaisissable et difficile à contrôler. Il est en proie à des discours dénégateurs et réducteurs, qui légitiment parfois l'entreprise de politiques publiques visant à réguler son existence sur le territoire. Et c'est autour de cette existence que doit tourner la réflexion. Comment s'inscrire dans l'histoire d'un pays, s'y construire une place, lorsque l'on fait figure de paria, d'invisible minorité, mutique et réfractaire à adopter le mode de vie environnant.

Le Rom est une figure tout à fait intéressante dans notre contexte de mondialisation : résistant, déraciné et détaché des considérations matérielles, ils n'entrent pas dans les codes actuels de la consommation. Il peut fabriquer ses propres vêtements, en se fournissant chez des marchants de tissu ; un de ses mets favori traditionnel est le hérisson,

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

qui ne s'achète pas dans un supermarché. Il conserve sa langue et sa culture, et les partagent avec difficulté. En d'autres termes, il n'est pas tant rattaché et dépendant à la société « moderne », et surtout, à notre société de consommation.

Albert Camus résumait dans une interview de janvier 1955, son œuvre, *L'Étranger*, par une phrase qu'il qualifie de paradoxale : *« Dans notre société tout homme qui ne pleure pas à l'enterrement de sa mère risque d'être condamné à mort. »* Il évoque ici le héros de son livre, Meursault, condamné pour ne pas « jouer le jeu » de la société. *« En ce sens, il est étranger à la société où il vit, où il erre, en marge, dans les faubourgs de la vie privée, solitaire, sensuelle. Et c'est pourquoi des lecteurs ont été tentés de le considérer comme une épave »*, ajoute-t-il. Le Rom est vu comme un personnage qui ne joue pas le jeu. Manuel Valls actuel ministre de l'intérieur, l'accuse sans détours ne pas vouloir s'intégrer. Malgré une présence séculaire en Europe, un Rom reste un étranger, car ce jeu sociétal ne le concerne pas. Il est vu comme une menace par les citoyens, qui ont « légitimité », de par leur statut qui les ancrent dans une terre, à souhaiter son départ, ou au moins son intégration à un système de valeur et un mode de vie qui est le leur, d'autant plus que celui des Roms est extrêmement différencié et difficile à saisir.
Comme il a été dit plus haut, la méfiance entre Roms et Gadjé - l'un pour l'autre individu hors de sa société propre – est réciproque. Fondamentalement égocentrée, la peur est ce que décrit Margarita Sanchez-Mazas et Laurent Licata [2] comme un *« "gel cognitif " limitant l'ouverture aux idées nouvelles et accroissant la résistance au changement. Enfin, lorsque les réactions de défense, de fuite ou de protection ne semblent pas efficaces, la peur suscite, selon ces auteurs, des réactions agressives à l'égard de la source perçue de la menace. »* Ce gel cognitif empêcherait, par hypothèse, le Rom à s'intégrer, mais aussi le citoyen à accepter un mode de vie différencié au sein du pays où il réside.

En addition à ces problèmes de relation intergroupes, il convient de rappeler que les Roms vivent souvent de manière difficile en France. Cela équivaut, au fil du temps à la construction d'une question dite « Rom ». Un euphémisme pour qualifier ce qui est perçu comme un problème à solutionner. Ainsi, la « question rom », souvent introduite dans la titraille des articles de presse par le tenace « Roms : » est redondante dans les médias français. Nous

[2] Jodelet, D. & Sanchez-Mazas, M. (2008) Qui a peur de l'autre ? Emotion, pensée et mise en altérité dans l'oeuvre de denise jodelet. *Une approche engagée en psychologie sociale : l'œuvre de Denise Jodelet, p.89*

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

allons nous intéresser à son traitement médiatique, et plus précisément sont traitement dans la presse quotidienne régionale lyonnaise. Lyon étant une ville accusée d'avoir mené une ligne très dure d'expulsions cette année et l'année dernière.

Les évènements dans lesquels ils sont cités sont eux aussi, redondants : des expulsions de « squats », donc, mais aussi des délits et une situation d'extrême précarité. Nous allons analyser ce que ce traitement précis peut introniser dans un imaginaire collectif qui est déjà fort de représentations spécifiques. Ce qui fait possiblement défaut à un traitement médiatique plus « complet ». Nous proposerons des solutions qui amélioreraient la méthodologie journalistique face à ce sujet médiatique particulier.

Ce mémoire ne tentera pas de répondre à la question « qui sont les Roms », mais analysera la construction médiatique en France d'une « question rom » comme minorité européenne, qui fait fi de la diversité qui existe au sein de ces populations – comme en apporte la preuve un glossaire non exhaustif en fin de mémoire comprenant les appellations de différents groupes de Tziganes. Il soulèvera également l'existence d'un champ lexical communément utilisé, voire limité, dans la presse quotidienne régionale, qui cristallise les représentations des Roms autour de stéréotypes anciens.

Nous analyserons, dans une première partie, comment ce socle de représentations s'est construit ; nous nous attacherons ensuite à démontrer une tentative de créer une identité commune en liant des personnes unies surtout et avant tout, par une langue qui est elle même loin d'être uniforme. Pour finir, nous étudierons le traitement purement journalistique de la question, avec ses méthodes de mise en scène de l'évènement, son champ lexical déterminé, dans la presse quotidienne régionale.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

METHODOLOGIE

Les deux premières parties du mémoire représentent une analyse des textes et ouvrages de recherche sur les Tziganes, de leur histoire à la construction d'une question politico-médiatique déterminée comme « Rom ».

La troisième et dernière partie est une analyse d'un corpus d'articles tiré de la presse quotidienne régionale lyonnaise, et plus précisément du Progrès, grâce à la grille d'analyse établie par Patrick Charaudeau [2005]. À partir de là, une étude des représentations du Tzigane dans la presse quotidienne régionale lyonnaise est établie, et met en exergue les traits dominants diffusés.

Si j'ai choisi ce titre là en particulier, c'est parce que d'une part, Lyon est une ville ou le sujet Rom a été beaucoup traité cette année, au vu des démantèlements de squats, récurrents, qui y ont eu lieu. D'autre part, parce que j'y ai moi-même travaillé en tant que journaliste stagiaire. J'ai corrigé de nombreux articles sur les Roms en tant que secrétaire de rédaction.

Procédure de création et présentation du corpus

Le corpus analysé est composé de 23 articles tirés du journal Le Progrès, datés entre le 4 avril et le 16 mai 2013, portant sur les Roms de manière principale. Ce choix vise à démontrer la répétition importante du sujet dans les pages du journal. Afin d'analyser son traitement, les articles vont être analysés grâce à la grille de Patrick Charaudeau (2005), de la manière suivante :

- D'une part en précisant les types d'évènements couverts et en analysant la stratégie de mise en scène de l'information ;
- D'autre part en étudiant le choix des acteurs dans ces articles ainsi que les termes qui réapparaissent fréquemment avec une analyse du champ lexical employé.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

I. UNE CONNAISSANCE DES TZIGANES BASÉE SUR DES REPRÉSENTATIONS NON VÉRIFIÉES

1. Une construction en échafaudage autour d'un néant historique

a) Un manque accru de documentation

Les traces écrites de l'histoire des Roms sont rares. Peuples aux origines difficiles à déterminer, qui ne peuvent toujours pas être démontrées avec certitude, ce n'est qu'à partir du XIVe siècle qu'ils commencent à apparaître dans les écrits en Europe. Mais ce qu'il y a d'encore plus spécifique à ces témoignages, c'est que ceux qui en parlent, ce sont les autres et non les Roms eux-mêmes : aucun document historique d'origine tzigane n'a été recensé à ce jour. Traditionnellement, leur histoire s'est transmise par voix orale, de génération en génération, dans cette langue - le romani - qui lie cette « diaspora » à travers le monde, tout en étant diverse, puisqu'imprégnée des régions visitées - mais qui était incomprise de ceux extérieurs à leur société. Ce qui a évidemment laissé place à de nombreuses déformations, d'erreurs et d'oublis.

On leur attribue communément une origine indienne. Les linguistes ont en effet pu extraire du romani 40% de mots sanskrits. Le terme « tzigane » lui même, qui proviens du grec ancien *athsinganos,* signifie littéralement « intouchable », rappelant le nom, mais également la position sociale des personnes de la caste des intouchables en Inde.
Il existe plusieurs hypothèses quant aux racines qu'ils possèdent. Le terme « gitan », (*gitano* en Espagnol, déformation d'egiptano) donnerais l'indice d'un rattachement ancien à l'Egypte ; de nombreux textes européens du XVe siècle appellent d'ailleurs les tsiganes « les Égyptiens ». Pourtant l'origine indienne, reste la plus fréquemment admise

> *On accorde généralement à Jakob Karl Christoph Rüdiger (Asséo H. 2002 : 95), à la fin du XVIIe siècle, la paternité de la découverte de l'origine indienne des Tsiganes, alors que parallèlement en Angleterre se développe la thèse de l'origine indienne de la langue romani. Au XIXe siècle, les « néogrammairiens » allemands August Friedrich Pott puis Franz von Miklosich, savants de la langue indo-européenne, déduisent par les méthodes de la linguistique diachronique et comparative que le romani provient du prakrit (sanscrit vulgarisé) comme le*

hindi, le rajastani, et d'autres langues indiennes. Ils confirment en cela les hypothèses émises presque un siècle auparavant par d'autres philologues comme Heinrich Moritz Gotlieb Grellmann dont le livre, en 1783, Histoire des Bohémiens ou tableau des mœurs, usages et coutumes de ce peuple nomade, suivi de recherches historiques sur leur origine, leur langue et leur première apparition en Europe, entérine l'idée d'un rapprochement entre le romani et le hindi.[3]

b) Le mythe comme hypothèse historique

Pour justifier une mobilité qui intrigue, voire la faciliter, les Tsiganes sont les premiers à inventer des excuses aux accents de légendes. Ainsi, dans une chronique anonyme publiée dans le *Journal d'un bourgeois à Paris*, un témoignage qui retrace l'arrivée des Tsiganes en Europe reprend ce que ces derniers déclarent à l'époque : ils auraient été condamnés à sept années de pénitence par le pape pour apostat à la foi chrétienne[4]. On les a également cru descendant de Caïn, en relevant dans la bible « Maintenant, sois maudit et chassé du sol fertile […], tu seras un errant parcourant la terre ». Une autre légende attribut à une femme tzigane le vol du quatrième clou destiné à la crucifixion de Jésus. Ce serait donc par sa faute que le Christ aurait été crucifié avec seulement trois clous. L'apparition magique de ce quatrième clou aux pieds du tzigane expliquerait sa fuite perpétuelle, de terres en terres.

« Des échafaudages de fortune s'élèvent autour d'assertions gratuites ou de mythes. Et le contenu de la plupart des hypothèses n'a rien à envier au merveilleux de celui des légendes. » [Liegeois, 2009, p. 7]

C'est au XIXe siècle que la littérature française produit le plus d'écrits concernant les Tziganes. Cette période marque l'essor du mouvement romantique, qui se passionne pour la notion de liberté et de libération de l'individu. Elle marque aussi un intérêt pour tout ce qui est « exotique » ; les écrivains de l'époque s'attachent alors à étudier le bohémien, qui fascine par son altérité. Malgré cette fascination, l'expérience de terrain demeure limitée, et c'est une image non-authentique du tzigane qui est dépeinte dans les textes. Deux traits sont poussés, celui du Tzigane maudit, d'une part ; et celui du « bon sauvage », d'autre part qui fait naître le « mythe de liberté naturelle » [Fucikova, p.13].

[3] Canut, C. (2011-2012)
[4] Liégois, J-P. (2009)

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

« Le chercheur qui tente de reconstituer l'histoire des Tsiganes est confronté à un problème crucial ; l'absence de documents écrits par les intéressés le condamne à compulser le discours officiel, toujours répressif, parfois pamphlétaire et inspiré par un racisme virulent. S'il recherche une vision du monde tsigane un peu plus nuancée, il devra faire appel aux textes littéraires, en se gardant d'oublier leur caractère de fiction et en s'efforçant d'isoler ce qui peut avoir une valeur de témoignage. »
[Leblon, p.96]

Les mythes et légendes ont été repris et incorporés dans les textes des écrivains français, permettant aux préjugés et à une histoire déformée de ces populations de se propager. Le peuple Rom est donc lié à tout un socle de représentations aux accents romantiques, mystérieux, voire parfois tenant du merveilleux.
Les travaux empiriques sur les Tziganes sont au XIXe siècle quasiment inexistant, et même lorsqu'ils sont menés, on préfère à la réalité ces représentations qui reviennent de façon machinale. Liegoirs (2009, p.7) explique que : *«Depuis les chroniques du XIVe siècle jusqu'aux articles de presse du XXIe, les textes sont souvent des anecdotes et des répétitions étayées par des préjugés que les écrits viennent amplifier et cautionner à leur tour. L'ignorance demeure. »*

2. Histoire du rejet : une discrimination séculaire

a) Des stéréotypes tenus pour réels

Les Roms sont sujets à des représentations limitées, durables, cristallisées depuis leur arrivée en Europe jusqu'à aujourd'hui. Vagabonds, brigands, mendiants, musiciens, danseurs, éternels errants, diseurs de bonne aventure, attachés à leurs roulottes et dédiés à des métiers bien précis, comme le travail des métaux. Ce folklore a été largement admis et n'a jamais su laisser de place à d'autres possibles traits de caractère.
Le résultat en est la naissance d'une sorte de répulsion, parfois même une haine, envers un sujet enfermé dans une prison de caricatures et une existence considérée comme trop marginale pour être légitime dans nos sociétés modernes.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Le cliché le plus tenace est sans aucun doute le mode de vie nomade des Tziganes *: « L'itinérance comme mode de vie est le plus célèbre des clichés existants sur les tsiganes, leur caractéristique première selon les non-tsiganes »* (Délepine 2012, p.32). Aujourd'hui, 90% des tsiganes seraient pourtant sédentaires, mais cette idée, irrémédiablement, subsiste. Le fait est que le nomadisme n'est pas différencié des migrations, qui elles sont évidemment réelles, historiques tant qu'actuelles. Les Roms viennent désormais en France pour trouver du travail, des ressources économiques, une situation meilleure que dans leurs pays d'origine. C'est ainsi que s'est construite le plus puissant des amalgames, qui identifie les Roms aux Gens du voyage.[5] Dès lors que le Tzigane sort des représentations qu'on lui attribut, il perd pour le public cette construction identitaire communément admise : un Tzigane qui travail, qui vit dans une maison ne serais plus légitimement Tzigane. Ainsi, Anina CiuCiu, jeune étudiante à la Sorbonne qui se destine au métier de juge, devra titrer son livre « *Je suis Tzigane, et je le reste »,* pour rappeler que la réussite n'ampute pas l'individu de sa « tziganité ».

Faute de remise en cause, les représentations péjoratives du Rom ont été largement diffusées. *« (…) Dictionnaires, livres de lecture, presse et séries télévisées n'ont dit pendant des générations que ce qui serait le mieux entendu : ils n'ont fait que cristalliser ce qui était déjà diffusé dans une large opinion.* » [Liegois, 2009] Elle fait encore aujourd'hui notre culture et notre connaissance de ces peuples.

b) Une exclusion ancienne et durable

Au lieu d'être questionnée, cette imagerie a été utilisée afin de justifier diverses politiques publiques envers cette communauté dès leur arrivée en Europe. Le législateur ou le maire s'en sert alors pour l'étiqueter et l'identifier alors que cela est éminemment compliqué. C'est avant tout leur mode de vie nomade qui inquiète et qui favorise une véritable peur à leur égard.

Cette instabilité est perçue comme une marginalité ambiguë. Elle est instigatrice de méfiance et rationalise le bannissement, ce qui inaugure une réaction en concaténation qui viendra définir complètement le bohémien : une fois banni, il reste indésirable et à bannir. Il est condamné à être rejeté. Usant de leur liberté d'aller et venir, ils n'ont eu de cesse d'être devancés par leur réputation de délinquant.

[5] Délepine 2012, p 32.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

L'histoire des peuples Roms est une histoire de rejets et de traumatismes. Alors que leurs origines est sujettes à questionnement, il est communément admis et pointé qu'elle est extra-européenne. Ce qui ancre profondément l'idée du caractère exogène de ces populations. Si la théorie leur préfère cette origine lointaine et homogène, elle est probablement disparate et en partie européenne.

A partir du XVe siècle, et donc des premières traces écrites de leur histoire, les Tziganes commencent à migrer des régions balkaniques vers l'Europe occidentale. Pendant plus de trois siècles, ils se déplaceront en Europe en fonction de leurs intérêts économiques, mais aussi selon la politique menée vis à vis d'eux. En Hongrie, par exemple, Sisigmond de Luxembourg, roi de Hongrie et de Bohême, leur accordera sa protection par une lettre (marque la naissance du terme *Bohémien*).

Le XVIIIe siècle marque les premières tragédies pour ce peuple. En Roumanie, ils sont réduits en esclavage (jusqu'au XIXe siècle) ; en Autriche, fixés de force afin de constituer le nouveau peuplement hongrois face aux invasions ottomanes. Ils sont donc en partie « sédentarisés » sur certains territoires.[6] Ces lors de ces migrations que nait un terme qui les différencie des autres, celui des *athingani*, qui signifie intouchables en grec, et qui sera déformé par la suite en « Tzigane ».

A partir du XIXe siècle, et malgré la fin de l'esclavage en Roumanie, la situation des Roms en Europe ne s'améliore pas. Déjà à cette époque, les *Zigeuner* allemands sont persécutés et tués. En France, en 1895, une loi décrète que tous les nomades, Bohémiens et vagabonds doivent être recensés. Le nomadisme est considéré comme suspect et ceux qui le pratiquent comme dangereux.

> *« (la) mobilité de cette population évoque d'avantage la cavale de délinquants que l'exercice d'une liberté reconnue à tous les citoyens. Insérés dès le XVe siècle dans une logique sécuritaire, les nomades n'ont jamais pu sortir de ce cercle infernal qui aboutit à une restriction de leur liberté d'aller et venir justifiée par le maintien de l'ordre public »* [7]

Le plus grand drame de l'histoire des Roms reste encore très peu connu du grand public aujourd'hui. Sous le IIIe Reich, et malgré une origine aryenne qui ne va poser de problème qu'un temps à Adolph Hitler (après des test de « pureté », il décrètera qu'il est trop

[6] Délepine 2012, p.32

[7] Aubin. E., Etudes Tsiganes, P.13

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

compliqué de différencier les « vrais » Tziganes des « faux », ils seront indifféremment massacrés), les Tziganes sont mis au même rang que le peuple juif, et sont exterminés afin de préserver cette « germanité », chère au Fürher. Une extermination dont le nid a été fait au XIXe en Allemagne avec la crainte généralisée envers le *Zigeuner*. Pendant la Seconde Guerre mondiale, les populations locales n'hésitent pas à participer à cette décimation.

En France, dès 1932, le président Albert Lebrun ordonne l'interdiction de circuler aux nomades. Afin de répondre au souhait de l'occupant allemand, les Tziganes sont peu à peu envoyés dans des camps dits « d'internement ». Des camps ouvrent à Saliers, Lannemezan et Mérignac, sous le régime de Vichy. Trente camps sont recensés en France, où sont internés près de 6 000 tziganes. Peu de choses les distinguent des camps de concentration, nombreux y périssent par manque de soin. Les Tziganes n'en seront libérés qu'en 1946.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

II. LA CONSTRUCTION DE LA « QUESTION ROM » EN FRANCE

1. Une scission imaginée entre deux sociétés antithétiques

a) Un travail de mémoire collective inexistant préservé par une culture du silence

La fin de la Seconde Guerre Mondiale ne provoque pas le même sentiment de libération chez les Tziganes que chez les citoyens Français. Ces derniers ressortent non seulement meurtris par leur internement dans les camps, mais également démunis, puisque leurs biens ont été largement pillés.
Cet épisode de l'histoire de France reste tabou et méconnue. Les méfaits causés à l'encontre des Roms étant automatiquement attribués aux Allemands et le travail de mémoire non entamé. Autant le passé national de la France peut être en certains points ressassés jusqu'à l'excès, autant ses points noirs sont refoulés et enfouis. L'épisode de l'internement des Tziganes est indubitablement un de ces points là, et bien que certains historiens tentent de démocratiser ce sujet, l'indifférence demeure.

> *« (…) L'enfermement de cette communauté dans des camps créés par l'occupant nazi, avec l'aide du régime de Vichy, reste quasiment oublié. Il suffit pour s'en convaincre de consulter les manuels d'histoire les plus diffusés au sein des classes de Terminale : pas une seule ligne n'est consacré à l'internement des « Nomades » pendant la Seconde Guerre Mondiale. »*
> [Filhol, p.57]

Cet « oubli » n'atténuera pas le traumatisme causé. Emmanuel Filhol, l'un des historiens qui s'est engagé à vulgariser ce pend de l'histoire des Tziganes de France, a recueilli les témoignages d'anciens internés. Il en ressort que la période noire des camps n'a pas été collectivement ou individuellement oubliée. Si elle a été refoulée par la France, il en est de même pour les Roms de France. D'une part, possiblement à cause d'un sentiment de honte générale, d'incompréhension face à un traitement cruel envers leur communauté. D'autre part, parce que le sujet de la mort est synonyme de silence dans la culture Tzigane.

Patrick Williams explique dans son ouvrage *« Nous, on en parle pas »*, que dans la tradition manouche, et pour donner tout son retentissement à *« l'absence »*, son caractère définitif

est établit en tout les domaines. Les objets qui appartiennent au défunt sont détruits, les noms des morts ne sont plus prononcés, leur souvenir n'est pas évoqué. Ce manquement dans la société Gadjé, garantit pour le Tzigane, non seulement son intégrité, mais aussi une fracture avec cette société antithétique de laquelle il veut absolument se différencier.
Les années 1939 à 1946 ont été vécues également comme une fracture, qui met vivants et les morts à la même enseigne, comme en témoigne les écrits de Bernard Provot :

> *« L'événement dont il s'agit est d'une autre portée : en cette période noire, l'âme d'un peuple s'est fracturée, et cette autre part de soi, morts et vivants liés, dont rescapés et descendants portent le destin, appartient au silence .»*
> [1995, p.4]

b) La méfiance des Roms à l'encontre de la société gadjé, la création d'une incompréhension bilatérale

Au vu d'une histoire du rejet, de la stigmatisation et de la persécution qui est très peu reconnue en France et en Europe (Angela Merkel a inauguré le 24 octobre 2012 un monument commémoratif pour les Tziganes exterminés lors de la Seconde Guerre Mondiale, 67 ans après qu'elle ait pris fin), le regard des Tziganes sur la société *Gadjé* est fait de méfiance. Garder leur culture et nourrir leur différence est une forme de résistance face à la société « dominante ». Par exemple, le costume, surtout féminin qui marque l'appartenance du Tzigane à sa communauté, est une façon notoire de se démarquer d'un groupe auquel ils refusent d'appartenir. En effet, les femmes Tziganes, peu importe le pays où elles résident, gardent l'habitude de porter de très longues jupes colorées. La couleur est symbole de richesse pour les Roms, et la longueur, synonyme de pudeur.

> *« En même temps, nous pouvons regarder le costume féminin comme un instrument de la résistance envers l'appareil répressif des Gadje car les femmes rom n'ont pas cessé de le porter malgré la stigmatisation qu'il leur confère. »*
> [Weiner, 1992, p.8]

Au même titre, la limitation de leur propre parole et leur refus de communiquer indique leur rejet, en retour, des *Gadjés.* Une manière de dire « moins ils en sauront sur nous, mieux ce sera ». Ainsi, lorsque l'on communique avec un Tzigane, il y a cette impression que les discours sont redondants. Ils racontent une réalité commune ; la même misère est connue

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

par nombre de Tziganes venus en Europe Occidentale. Il est néanmoins compliqué d'en savoir plus sur eux, à moins de gagner une certaine confiance. Lors d'entretiens, parler le roumain face à des ressortissants roumains tziganes est clairement un avantage[8].

David Geiss, journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace, explique[9] que si lui a traité le sujet rom, c'était par affinité, par « un goût de l'ailleurs » même quand celui-ci « réside » en France. Dans sa démarche, il fait état d'une sensibilité pour les sujets qui touche l'humain. Seulement, le journaliste raconte avoir pris sur son temps personnel pour rencontrer les Tziganes, lors des maraudes organisées par Médecins du Monde « *les seuls à agir concrètement, sur le terrain* », selon lui. Accompagnés par les membres de l'organisation, il a côtoyé les Roms de Strasbourg pendant 6 mois, et petit à petit est venu avec son appareil photo. « *La plupart d'entre eux se prêtaient au jeu, on m'a même dit que mes photos était comme un cachet d'aspirine pour l'âme ; néanmoins, certains étaient réticents, ceux qui avait un regard critique sur le traitement des questions relatives à leur population par les médias* ». C'est donc à l'aide d'interprètes de l'association, ou des enfants Roms scolarisés qui parlaient Français, que David Geiss a pu entrer en interaction avec les personnes résidants dans des campements mouvants à Strasbourg, en bord d'autoroute, ou près des chemins de fer, *« des terrains dangereux »,* d'après lui. Il a pu, après cette expérience (qui visait à prendre des photos pour la communication de Médecins du Monde et à organiser une exposition de son travail) devenir une sorte « d'expert » du sujet dans sa rédaction. C'est donc un cas qui montre une volonté personnelle et exceptionnelle de comprendre le sujet pour mieux en parler. Par contre, pour traiter le sujet au sein des Dernières Nouvelles d'Alsace, certains angles ont été privilégiés. David Geiss admet avoir fait des portraits « d'intermédiaires », comme un prêtre de Barr qui s'occupe des Roms. Il s'agit de faire « passer » le sujet en presse régionale. L'actualité chaude, type démantèlements de squats, est privilégiée à la sensibilisation du lecteur moyen sur l'individu Rom. Un manque de temps ne permet pas à tous les journalistes de pousser le sujet, ils restent alors bloqués sur ce qu'ils savent, ce qu'ils ont entendu dire ou ce qu'ils ont pu lire eux-mêmes dans les journaux. Un contentement dans le flou qui ne sert pas les populations Roms, et n'aide pas forcément les lecteurs dans leur compréhension du sujet.

[8] Portrait de Gina, annexe XXVI
[9] Entretien avec David Geiss, annexe XXVII

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Nous sommes face à un cercle vicieux. Le rejet et les discriminations dont sont victimes les Roms depuis des siècles leur a inculqué méfiance et résignation au regard de leur situation, souvent précaire, en Europe. S'ils doivent partir pour revenir, ils savent pertinemment qu'à leur retour, il faudra tout reconstruire. En est né un désir de se démarquer, de résister ; cela en gardant leur culture, riche mais méconnue, qui n'est pas communiquée aux *Gadjés*, et surtout pas via la presse. Ainsi les Roms continuent à ne pas correspondre aux codes sociétales dominants et n'ont pas les connaissances « civiques » attendues en Europe et en France plus particulièrement. Ils ne trouvent pas d'emploi - par manque de formation, de qualification et à cause des limites à la diversification de leurs activités, qui restent alors ancrées dans la tradition - et ne s'investissent pas dans l'action politico-sociale des pays qui les accueillent. Le rejet et l'ignorance demeurent, les embourbant dans cette position de paria, de miséreux proche, dont on ne veut rien savoir. *« Les individus préfèrent aider des pauvres en Afrique, par le biais de dons, plutôt que les pauvres proches que sont les Roms »*, affirme David Geiss. Il est récurrent que dans l'imaginaire collectif, à cause de petits trafics illégaux commis par certains Roms, ils soient largement vus comme de « mauvais pauvres », qui inspirent méfiance et rejet. Nous évoluons dans une incompréhension bilatérale.

2. Une minorité ethnique non-hétérogène

a) La langue romani, un socle identitaire remis en question

La question Rom surgit en Europe avec celle du droit des minorités. Nous traversons une conjoncture particulière, où les Roms ont été appelés à devenir maîtres de leurs destins. A Strasbourg, le 8 avril 2013, Maud de Boer-Buquicchio, Secrétaire générale adjointe du Conseil de l'Europe, demande dans une déclaration la participation des Roms aux actions en cours qui concernent leur avenir ; à se saisir de la politique pour faire avancer le droit des minorités. Cette déclaration fait sortir les Roms de l'ombre et fait également renaître l'engouement des chercheurs en sciences sociales à propos des Tsiganes.

> *« Depuis une dizaine d'années, les enquêtes sur le monde des Tsiganes s'inscrivent donc dans ce marché intellectuel en pleine expansion, que Stuart Hall qualifiait, en 1996, de « véritable explosion discursive du concept d'identité». Dans la mesure où elles visent aussi à dépasser la logique «dominant/dominé» et à établir une problématique interdisciplinaire pour étudier la*

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

culture et ce qui est sous-jacent à la culture, les Cultural Studies interviennent dans la définition de cet « autrui ». »
[Asséo, 2004, p. 72]

Que ce soit pour l'Union européenne ou pour les activistes Roms, il est vu comme nécessaire de donner aux Tsiganes une identité propre et homogène, qui leur font aujourd'hui encore défaut. Alors que selon l'endroit où ils vivent et leurs particularités les Roms sont nommés de manières différentes, comme par exemple Sintis, Manouches ou Kalés, il y a une volonté d'en faire un peuple unique, lié par des traits communs, parfois fantasmés (le nomadisme, comme exemple le plus fort). Cette volonté s'est exprimée lors du premier sommet Rom, à Londres, en 1971, où il a été décidé de privilégier l'appellation Rom pour tous les Tsiganes, dans leur grande diversité, et de parer ce nouveau peuple de symboles, tels qu'un drapeau et un hymne.

L'autre grand « moyen » pour fortifier l'identité Rom, c'est la concentration sur la langue romani, comme socle identitaire et culturel, qui appui le trait d'une supposée origine indienne commune (puisque le Romani puiserait ses origines dans le sanskrit). Cette dernière est passée du stade de langue dont on fait peu de considérations à celui d'enjeu politique. Ce changement indique une volonté d'ethniciser le peuple rom, de le réinventer. C'est en tous cas l'hypothèse que tente de démontrer Cécile Canut.
Pour elle, *« l'ethnicisation actuelle des Roms résulte d'un processus historique reposant sur la réinvention d'un peuple « Rom » et la ré-originisation de la langue romani. »* Le romani n'est pourtant parlé que par 50% de la population Tzigane, et est très diversifié selon les pays dont viennent les familles, les voyages qu'elles ont entrepris. Mais former ce socle, c'est pour l'Union Européenne et ses institutions, le moyen de mener ses projets de manière simplifiée et globalisée, la diversité rendant toute action plus difficile. Pour les activistes Roms, pas de doute quant à un désir sous-jacent de demander une terre de rattachement. Les Tziganes sont souvent méfiants par rapport aux projets européens et ne se reconnaissent pas dans cette identité globale qui tend à être construite par les activistes.

« (…) La tentation est grande d'appliquer à une population méconnue et polymorphe qui défie les lois du genre ethnographique, une conception politique du multiculturalisme. Cette vision affirme le primat de l'identité et entend préserver les différences ethniques et culturelles dans un programme politique visant à institutionnaliser la différence culturelle et découper la société en

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

groupes, dans une perspective d'extension pacifique des sociétés ouvertes par l'échange généralisé des hommes et des idées. »
[Asseo ; 2004]

b) Un bouc émissaire politico-médiatique

En forçant le trait de l'origine commune indienne et en niant une diversité qui rattache ces populations à l'Europe, les initiatives européennes et des activistes donnent aux Roms une image inébranlable d'étranger. Elles permettent ainsi aux politiques, et principalement ceux d'extrême-droite, d'en faire « des ennemis de l'intérieur ». Le romani comme instrument politique a de nombreux effets pervers, selon Delépine [2012] : *« elle participe à l'ethnicisation de populations différentes censées former un tout qui rende la minorité plus forte, mais qui en en fait la fragilise tout autant ».* Selon l'auteur, ce « Label rom » qui est délivré, permet des politiques envers le groupe qui souvent les desservent plus que ne les aident. Pour lui *« vouloir à tout prix faire entrer les tsiganes dans la norme est devenu un projet politique dont il faut dénoncer les écueils. »*

La construction d'une question européenne est à double tranchant. Si elle permet à l'UE de lancer des projets pour l'habitat des Roms, leur scolarisation ou leur santé, elle peut être lue comme le « problème Rom ». Un problème à résoudre.

Par exemple, Martin Oliveira (2012) pointe le fait que la question du mode « d'habitation » des Roms a été largement détournée politiquement. Ce chercheur a fréquenté les bidonvilles de la région parisienne pour étudier un groupe Rom de Roumanie, les Gaboris. Il soutient que *« l'été 2010 en France n'a été en définitive qu'une séquence de surf politicien sur une vague croissante depuis les années 1990. Ce focus permanent sur la « question rom » par l'ethnicisation de la pauvreté au niveau continental de ne pas interroger les causes structurelles de l'augmentation de la précarité dans nos démocraties (…)* ».
Pour lui, les Roms n'existent que dans l'imaginaire, les rapports statistiques ou les discours politiques. Ce sont des recherches empiriques en Roumanie et en France qui ont forgées son regard sur eux. Lors de ce dit été 2010, ce qu'il appelle des « bidonvilles » ou été qualifiés de « campements illicites » par les dirigeants politiques français. L'illégalité en faisant un problème à résoudre par la force, s'il le fallait. Le bidonville est un retour inacceptable, depuis les années 1990, à ce que la France a connu entre 1950 et 1970. De nombreuses

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

personnes vivaient alors dans des campements de fortune (près de 80 000 en 1960). Si aujourd'hui ils sont environ 15 000, cette population est jugée comme niant la modernité française et nous forçant à un retour dans un passé honteux, alors que nous avons pu nous targuer d'avoir réglé le problème en créant les grands ensembles, notamment.

Au niveau des médias, le traitement diffère selon la ligne éditoriale du titre. Il est intéressant d'étudier celui de la presse quotidienne régionale, car c'est un sujet « de proximité », ce qui d'après Charaudeau (2005) lui donne un intérêt particulier puisqu'il se déroule dans espace physique que celui où réside le lecteur. Les campements de Roms existent dans de nombreuses villes françaises, et les médias n'ont de cesse de traité l'actualité chaude, qui recense des évènements tels que les évacuations de « squats », les démantèlements par les forces de l'ordre, les vols, la situation précaire. Ainsi, les sujets traités sont assez limités mais pourtant extrêmement redondants comme en témoigne l'analysé qui suit. Ils tendent à fortifier une image d'occupant, en premier lieu, puis de délinquant, et enfin, de personne misérable et en difficulté.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

III. LE TRAITEMENT DE LA « QUESTION » PAR LES MEDIAS LE CAS DU PROGRÈS DE LYON

1. L'événement et la stratégie de mise en scène de l'information

a) La couverture de l'actualité des Rom, des évènements répétitifs

L'installation des Roms (dans des campements de fortune « illégaux », des usines, des gymnases), est l'événement le plus couvert au sein du corpus d'articles. Sur les 23 analysés, sept font état d'une « installation », de l'investissement d'un lieu, soit de façon soit illicite, soit décriée et non souhaitée par les riverains. Le second type d'événement le plus couvert est le départ, avec des évacuations de lieux « squattés » et des expulsions, mais aussi des départs programmés, qui laissent place au nettoyage des lieux ainsi qu'a une « sécurisation », comme des retours à la normal après un passage chaotique.

Des articles ou des brèves donnent des informations générales concises, souvent faites de chiffres, de pourcentages, sur le nombre de Roms présent sur telle ou telle partie du territoire. Ces informations sont parfois décrites comme provenant de sources « officieuses » ; le sujet est sensible, les sources semblent rester évasives d'après les journalistes.

Un événement particulier revient trois fois, celui d'un incendie qui a touché un camp, et qui a provoqué la mort de trois personnes. Il est rapidement mis en parallèle avec « la polémique sur l'accueil », relancée par cet événement selon le titre de l'article[10]. Comme si le drame légitimait un questionnement sur leur présence, et appelait à une prise de responsabilité face à un « accueil excessif » et non contrôlé.

Deux articles relatent des vols. Un seul parle des droits et des améliorations des conditions de vie de ces populations.

[10] Annexe XXI : « Lyon un enfant et deux femmes ont trouvé la mort dans l'incendie d'un squat. Un drame relance la polémique sur l'accueil des Roms »

b) Une mise en scène qui privilégie l'actualité brûlante à toute perspective

Selon Charaudeau, le réel de la nouvelle est construit par le compte-rendu de sa réalité empirique. C'est un discours d'intelligibilité qui vise à faire exister l'évènement. Et comme pour tout événement, c'est le choix de l'instance médiatique qui préside son traitement, cela selon certains critères. Le premier étant le temps. On peut décrypter le traitement des évènements qui impliquent les Roms dans Le Progrès comme étant un traitement « à chaud ». Un démantèlement, des vols, un incendie : ce sont des événements très concrets qui sont privilégiés.

Ce choix dénote d'un manque de perspective notoire. D'une part, il n'y a pas de projection vers l'avenir, et donc de solutions proposées. D'autre part, il n'y pas de recul, aucun compte rendu du passé, ce qui a possiblement tendance à accentuer cette méconnaissance endémique du peuple Rom, qui cohabite pourtant avec « les riverains », auprès de ces même riverains et des lecteurs du Progrès en général.

Les évènements sont matraqués, reviennent continuellement et plusieurs fois par mois. Ils sont légitimés par le récit, qui est considéré par Charaudeau comme un « bluff » à la cause noble (celui d'enlever aux faits traités par les médias leur platitude) qu'en fait la mairie, ou les habitants. Mais jamais par les Roms eux-mêmes, ce qui est nettement négatif à la construction de la nouvelle, dans sa tentative de bâtir le réel avec fidélité. L'empirisme est ainsi biaisé, en partie amputé de ses possibilités de retranscription plus objective.

Le traitement des événements liés aux Roms, dans le Progrès, se fait en fonction de l'espace médiatique qui lui est attribué par définition : celui du *terroir*, en opposition avec la *planète* (Charaudeau, 2005), comme ce qui est proche du lecteur, son champ d'action et d'évolution. Or, les évènements couverts qui sont en majorité, et comme on la vu, ceux de « l'installation », avec en filigrane le champ lexical de l'occupation (*Voir 2.a) Un champ lexical limité, dénonçant un « problème »)* ce qui entre en opposition directe avec la préservation du terroir, domaine du lecteur. Le Rom est qualifié d'occupant qui « investi » des lieux, en est expulser, revient et repart. Le schéma du rejet s'en retrouve probablement conforté et pérennisé ; les connotations négatives qui font l'imaginaire collectif ravivées, comme celles relatives au nomadisme, par exemple.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Dans la dénomination des acteurs, il est intéressant de remarquer que le seul à ne pas être nommé est le Rom. Même mort, l'identité reste tue, comme si ce n'était pas important, que le groupe représentait l'individu, et vis-versa.

2. Étude du champ lexical et du choix des acteurs interrogés

a) Un champ lexical limité, dénonçant un « problème »

Sur 23 articles, 12 font référence aux conditions d'habitation des Roms, le manque d'une situation pérenne, avec le champ lexical du « départ ». Ce dernier peut conforter l'image du Rom nomade, mais en fait, rappelle également une autre situation : celle du manque d'hébergement pour les réfugiés, ainsi que l'opposition des riverains et de certaines villes des Roms sur un terrain d'accueil, même quand il est imposé par la loi. Certains articles analysent la situation comme celui d'un « accueil excessif », problématique, et polémique. Ce qui consolide cette construction de la « question Rom », au sens de Delépine (2012), comme un problème auquel il faut apporter une réponse.

On recense également le champ lexical de «l'humanitaire », et la notion d'humanité, mais ce sont des termes qui apparaissent une fois seulement, dans les articles qui traite d'opposition et d'expulsion. Les notions rattachées à la nuisance entre en articulation directe avec « l'aspect humanitaire » de la « question Rom ». Le champ lexical de la peur et de la gène est lui très présent quand les articles donnent la parole aux riverains « inquiétudes », « sécurité », « tranquillité » « cambriolages », sont énoncés lorsque l'article attrait à la proximité entre riverains et Roms. Le domaine des émotions est exclusivement réservé aux riverains. L'illégalité (des camps, dans les évènements, avec notamment le vol) est présente dans plusieurs des articles.

L'opposition « à la rue »/ « dans la nature », avec l'hébergement « traditionnel » est constamment faite. Ainsi que celle de « l'habitant », le riverain, et du « migrant », le Rom. Le champ lexical de l'occupation et du « squat » est également redondant et apparaît dans une majorité des articles. Le terme squat est particulièrement imagé et parlant. C'est en endroit insalubre, occupé par des personnes sans domicile. Un lieu dégradé, impropre à être habité par des gens « normaux », et d'ailleurs dégradant pour ceux qui outrepassent le pas de sa

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

porte branlante. Le Rom est presque sans domicile fixe, à la différence qu'il l'a (selon les représentations communes) « choisi », et qu'il n'est jamais esseulé, bien au contraire. Le fait que certains lieux aient été ouverts aux Roms après avoir étés ouverts à des SDF est également souligné.[11]

L'intégration est évoquée par le terme « réinsertion », qui apparaît dans plusieurs articles et qui rappelle la situation « en marge » des Roms, qui se sont encouragés à rentrer dans le cadre de la société Française. C'est à ce moment là que les inquiétudes laisseraient place à l'acceptation. Mais le terme demande à savoir quand est-ce que les Roms ont-il déjà été considérés comme « insérés » et si cette formule ne devrait pas s'appliquer exclusivement à des ex-prisonniers. Il semble ici mal employé, il serait plus juste de parler d'intégration ou d'insertion tout court.

Enfin, dans les articles « d'information » générale, le nombre est lié au champ lexical de la « difficulté », et de l'habitation. Des informations « numériques » qui retranscrivent des manquements et peut-être l'idée d'un accueil avéré et important. D'autres informations, liés à une présentation plus fine des populations Rom Lyonnaise ne sont pas diffusées.

b) La parole oubliée des Roms

Le choix des acteurs[12] sur le sujet des Roms est tranché. Sur 23 articles, la parole est donnée en priorité aux « riverains », comme ils sont désignés. Il est possible d'analyser ce choix d'acteur comme une tribune donnée aux « premières victimes », des dites « occupations », en bordure de leurs propriétés. Ils sont en tout cas les premiers à s'en plaindre, avançant les arguments de la nuisance, de l'insécurité et de l'intimité transgressée. Cette notion d'intime n'est jamais soulevée lorsque l'on parle des Roms, qui eux ne semblent pas pouvoir y être attachés, que ce soit pour le journaliste menant son reportage, ou pour le riverain.

La parole du Rom est rare, voire inexistante. Sur les 23 articles présentés, un seul recense la parole d'un Rom. Cependant, le Rom en question est différent des autres personnes de sa communauté. D'une part, c'est un pasteur, il a donc un statut spécial, ce n'est pas un Rom

[11] Annexe IX : « Après les SDF cet hiver, l'ex-caserne Raby va très bientôt héberger des Roms »

[12] Annexe XXV : Graphique « Le choix des acteurs »

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

lambda ; il a une certaine autorité. D'autre part, il se dit lui même « intégré »[13], ce qu'il décrit comme une chance. Son choix est de plaider la cause des « autres », ceux qui n'ont pas eu la même chance que lui. C'est le seul Rom à s'exprimer après l'incendie qui a touché un des camps, les familles des victimes ne sont pas approchées.

Quand ils apparaissent, c'est uniquement par leur dénomination flou « les Roms », « ces Roms », « des Roms ». Un seul article précise que ce sont des « Roms de nationalité Roumaine » ; un autre les appellent « ressortissants Roms ». Or la *Romanie* n'existe pas.
Par ailleurs, c'est la seule minorité ethnique dont ont utilise le nom dans la titraille sans complexe. Il suffit d'imaginer le remplacement du terme « Rom » par tout autre nom de minorité ethnique en France pour se rendre compte que cela ne sonne pas juste. Mais l'emploi du terme est banalisé et permet de lisser à l'extrême cette population pourtant très hétérogène, dont les diverses identités se retrouve ainsi niées.

Les représentants de la Ville arrivent en deuxième position. Ils sont là, souvent pour justifier une présence, ou encore exprimer leur incapacité à résoudre « la question», donnant l'image d'être complétement démunis de moyens d'action. L'opposition est là pour appuyer sur cette faiblesse et soulever une sorte de problème de fond. Elle est là pour ressasser des généralités et appeler la majorité à une prise de responsabilité. Les associations se posent en défenseurs des Roms et relatent des situations extrêmes, des conditions de vie précaires et des difficultés. Pas de solutions, pas de perspectives, le passé n'est pas raconté, le futur n'est pas projeté.

[13] Annexe XIX : « Qu'on leur donne des droits »

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

CONCLUSION

Si la tentative d'assigner aux Roms une identité lisse et commune – au profit des projets européens et des actions politiques à leur encontre – semble bien amorcée, c'est au détriment de la reconnaissance de leur diversité et au renforcement d'une méconnaissance, déjà très ancienne, de leurs mœurs, de leurs culture, de leurs identités multiples. L'assignation identitaire qui souhaite leur être imposée comme mode d'existence est exacerbée et banalisée par un traitement médiatique parfois simpliste et amputé. Cette assignation est dénoncée par les chercheurs spécialisés en études tziganes, mais le fait qu'elle soit relayée par les instances médiatiques doit l'être au même titre, tant l'impact est important sur l'opinion du lectorat.

Le traitement de l'altérité dans le Progrès de Lyon retentit comme une inlassable rengaine, entonnée, il y a quelques siècles maintenant. Comme le rappel si bien Charaudeau, la faille du journalisme réside en son manque de perspective. Il n'apprend pas du passé, ne le raconte pas, et ne se projette pas, cela au profit de l'immédiateté, plus rapide à traiter et qui fait peut-être mieux recette. Cette faiblesse intervient indubitablement au détriment des Roms. Populations rejetées, persécutées et stigmatisées depuis des siècles, l'effort de compréhension n'est pas fait. Il est en effet difficile de s'appuyer sur autre chose que des clichés bien installés quand on ne va pas rencontrer les premiers interlocuteurs à interroger : les Roms eux-mêmes. Si les freins existent à la compréhension mutuelle, puisqu'il a été vu que la méfiance réside de leur côté également, ce contentement dans un flou, éloigné des principes déontologiques propres au journalisme, est dangereux pour la construction de la nouvelle, qui forge l'opinion du lecteur. Ces derniers sont soumis uniquement à des représentations communément admises sur les Roms, mais rien de forcément plus poussé. Ils en retiennent les leçons : les Roms seraient, par exemple, tous Roumains *(« La plupart sont Roumains ou Bulgares »*[14]*),* d'ailleurs « Rom » sonne comme une sorte de synonyme (peut-être un diminutif) dans l'inconscient des lecteurs (un fait constaté lors de reportages sur le sujet, lors d'entretiens avec des « riverains »). Ils ont tous le trafic dans le sang, sont des brigands…ce serait « de mauvais pauvres », qui ne sont intéressés que par l'argent de l'aide au retour et qui occupent et squattent des zones habituellement inhabitables. C'est de cette façon que le cercle vicieux du rejet peut perdurer, comme il l'a fait jusqu'à maintenant.

[14] Annexes XIV : « Demandeurs d'asile et roms »

Les évènements de Marseille, ou le jet de cocktails Molotov dans un camp de Lille, récemment, devraient avec de la chance mettre médias et citoyens en alerte : la haine continue à être disséminée avec les dégâts que cela implique et des violences à l'encontre de populations fragilisées. Continuer à faire des Roms ces « étrangers de l'intérieur » à la parole oubliée ne peut en aucun cas être constructif pour apporter des solutions à leurs conditions de vie, précaires et profondément alternatives aux notre, en France et plus largement en Europe.

En ce qui concerne le journalisme, ce traitement particulier, où tous les titres sont composés de cette origine ethnique globalisée et lissée (Rom) ne fait pas état d'une méthodologie qui tenterait d'être fidèle à la réalité de l'événement, mais d'un travail diminué, guidé par une méconnaissance, voir parfois même à une appréhension, face à ce qui est autre.

Au delà de l'analyse qui a été faite du traitement par le Progrès de Lyon des sujets qui touchent les populations Roms, force est de constater qu'il y a des tentatives journalistiques de connaître mieux ces populations. Les questions posées sont souvent basiques : qui sont-ils et que recherchent-ils ? Comme quoi le sujet est encore traité avec beaucoup de superficialité et ne laisse pas au lecteur les moyens concrets d'une pensée plus poussée, pragmatique et balancée. Misérable ou indésirable, c'est ici que s'arrête souvent la qualification et la réflexion.

Si le journalisme détient toute l'importance qu'on lui admet dans nos sociétés démocratiques modernes, il a la responsabilité de traiter le sujet avec objectivité, et surtout équilibre. Or, notre analyse démontre que cet équilibre n'existe pas, en l'espèce, puisque le choix des acteurs est ici tranché, le champ lexical limité, et le panel d'évènements couverts également. Par hypothèse, on pourrait penser que cet état de fait est partiellement le fruit d'une logique de l'offre et de la demande, qui existe aussi dans ce contexte particulier de presse en crise. Est-ce que les rédactions offrent aux lecteurs ce qu'ils désirent lire ? Les confortent-ils dans leurs opinions ? Le lecteur du Progrès pense-t-il que la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, que son identité propre doit être préservée, et que l'autre, surtout si c'est un Rom, doit soit se « réinsérer », soit être expulsé du terroir/territoire ?

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

La « question » rom est avant tout celle de l'immigration, et est liée à celle de l'intégration. Le devoir d'intégration, [Délepine, 2012], d'après l'analyse de ce corpus d'article et de la parole des acteurs qui y sont cités, s'imposerait naturellement aux Roms migrants en recherche de meilleures conditions de vie.

Est-ce que le fait de squatter des usines et des gymnases doit les pousser à se plier à la socialisation de l'homme sédentaire en rentrant dans le moule de l'école, du travail, de la maison inébranlable, qui enracine ses habitants dans une parcelle de terre ? Le paradoxe du Rom est qu'autant, sa visibilité dans nos journaux n'est plus à prouver, autant la majorité de la population ne sera jamais confrontée de ses yeux à la réalité d'un camp, et ne trouvera que difficilement dans un récit, des détails sur *la vie de l'autre*. De plus, le rom est enfermé dans un mutisme où se mêle méfiance, barrière linguistique et résignation. Le devoir d'intégration, s'il existe dans l'imaginaire collectif, est difficile à présenter et à faire admettre aux populations d'origine Rom pour l'instant, car l'intégration d'un homme « invisible et muet » ne peut se concrétiser.

La progression du traitement journalistique sur la question devrait permettre d'une part, un contact et une mise en confiance de ces populations avec ceux de la société *Gadjé*, un effet « porte-voix » pédagogique pour les lecteurs, et un journalisme qui, non seulement couvrirait la nouvelle avec équilibre, mais effectuerait un travail de médiation cruellement manquant à notre situation présente.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

BIBLIOGRAPHIE

Livres

Charaudeau, P. (2005). Les médias et l'information, l'impossible transparence du discours. Bruxelles : Éditions de Boeck Université

Delépine, S. (2012). *Atlas des Tsiganes*. Paris : Éditions Autrement

Liebig, E. (2012). *De l'utilité politique des Roms*. Paris : Michalon Éditions

Liegeois, J-P. (2009). *Roms et Tsiganes*. Paris : La Découverte « Repères »

Olivera, M. (2011). *Roms en (bidon)villes*. Paris : Presses de l'École Normale Supérieure

Olivera, M. (2012). *La tradition de l'intégration*. Paris : Éditions Petra

Provot. B. (1995) France, 1939-1946 : l'internement des Tsiganes. Du silence et des marques. *Etudes Tsiganes n°2*, *volume 6,* Williams, P. (1993). *Nous, on n'en parle pas*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Revues

Altounian, J. (2002). L'altérité du transfert entre le déni de « la misère du monde » et sa traduction. *L'étranger dans la mondialité, 37, 31-40*. Paris : Éditions Presses Universitaires de France

Asséo, H. (2004). Les Gypsy studies et le droit européen des minorités. *Revue d'histoire moderne et contemporaine, 51-4bis*. Paris : Éditions Belin.

Canut, C. (2011). La langue romani : une fiction historique. *Langage et société, 136*. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme

Collès, L. (2008). La quête identitaire des adolescents issus de l'immigration maghrébine à travers un roman de la littérature beur. *Le langage et l'homme, 43(1)*, 65-77.

Filhol, E. Question de mémoire : deux témoignages sur l'internement au camp d'Arc-et-Senans. *Études Tsiganes, 13*, 57-67

Fucikova, M. Les images des Tsiganes dans la littérature française du 19e siècle. Les origines de la naissance d'un mythe. *Images et actualité, Études Tsiganes, 25, 10-35.*

Hasdeu, I. (2009). Corps et vêtement des femmes Rom en Roumanie. Un regard anthropologique. *Études Tsiganes, 33-34*, 60-67.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

GLOSSAIRE

Bohémiens : Nom donné aux roms suite à une lettre leur attribuant protection par Sisigmond, roi de Hongrie et de Bohême, au XVe siècle.

Camps d'internement pour nomades : sous le régime de Vichy, les Tziganes ont interdiction de circuler, par un décret du 6 avril 1940 du président de la République Albert Lebrun. Des milliers de Tziganes sont alors internés dans une trentaine de camps. Les plus connus sont ceux de Lannezman, de Mérignac et de Saliers. Condamnés aux travaux forcés, ils ont pour certains étés victimes de stérilisations et d'expériences « médicales » censées faire progresser la science. Beaucoup d'entre eux y ont péri. Ils ne seront libérés qu'en 1946.

Egyptiens : terme d'origine médiévale qui rappelle une légende selon laquelle les Roms seraient originaires du royaume d'Egypte. Dans Notre-Dame de Paris de Victor Hugo, Esméralda est d'ailleurs appelée « l'Égyptienne ». Déformation en langue anglaise : *gypsies.*

Gadjé : appellation donné par les Roms aux personnes extérieures à leur société.

Gitan : de l'espagnol gitano, altération de Egiptano (Égyptien).

IRU : pour Union romani internationale. Créée en 1971, après le premier congrès mondial rom qui s'est tenu à Londres. L'Union chargée de représenter les populations roms à travers le monde et détient un rôle consultatif. La communauté rom ainsi créée se dote d'un drapeau bleu et vert avec une roue rouge (représentant le ciel, la terre et la *chakra* (sanskrit) qui symbolise le voyage). La chanson *Djelem Djelem* (J'ai marché, j'ai marché) de Jarko Jovanovic a été choisie pour hymne. Sa représentativité est régulièrement remise en question par les différentes populations Roms.

Kalé : gitans d'Espagne

Manouche : du sanskrit et du hindi *manushya*, qui veut dire « être humain ». Du romani *mnouche*, qui veut dire « homme ». Ils auraient des caractéristiques communes avec les Sintis. Ils ne se reconnaîtraient pas comme appartenant aux Roms.

Rom : Endonyme qui signifie « homme marié et accompli au sein de la communauté»

Romanichel : qui vient de l'adjectif *Rom* et du nom *Cél*, qui veut dire peuple ou tribu.

Rrom : Même signification que *Rom,* les deux R marquent l'emploi par les activistes de l'IRU. Le terme est employé pour désigner un ensemble de populations aux origines indiennes qui existent sous de nombreux exonymes en Europe, en Asie et en Amérique.

Romani : Langue des Roms

Tsigane/ tsigane : Exonyme. Du grec *athsinganos*, signifiant « qui ne touche pas » ou qui ne veut pas être touché, littéralement « les intouchables ». Terme généralisant pour des populations originaires d'inde. Connotation péjorative, notamment en Allemagne sous l'appellation Zigeuner bien avant l'entreprise d'une extermination par les nazis.

Sinti/Cinté : groupe ethnique nomadisant des régions germanophones originaire d'inde. Ils ont été en grande partie exterminés par les Nazis lors de la Seconde Guerre Mondiale.

Yéniche : groupe ethnique semi-nomadisant. Leur nom vient de l'allemand *jenisch,* ce qui marque leur ancrage historique en Europe (présence recensée dès le XIe siècle en Suisse et dès le XIIIe siècle en Allemagne). Ils refusent d'être assimilés aux Roms. Ils détiennent leur langue propre qui est un mélange de tsigane et d'alsacien.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

ANNEXES

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe I

RILLIEUX. Accueil des Roms : les riverains inquiets ont exprimé leur colère

Vu 15 fois
Publiée le 04/06/2013 à 02:30

Commenter cet article

Société. Une réunion d'information a eu lieu, lundi soir au Champ-du-Roy, entre les occupants de la zone et tous les acteurs concernés par l'installation des familles Roms.

L'une des principales angoisses des riverains était la pérennité du site. « La réquisition porte jusqu'en mars 2014. Mais la date de départ théorique est avant, vers Noël 2013 », rassure le maire Renaud Gauquelin. « Et ils ne seront pas remplacés par d'autres. Une fois les familles parties, on démonte les bungalows, et c'est terminé », garantie Gilles May-Carles, directeur départemental de la cohésion sociale.

Des propos qui rassurent, des riverains l'admettront. Mais les discussions restent houleuses. Les habitants du lotissement situé derrière le terrain d'accueil des Roms ont annoncé le dépôt d'un recours devant le tribunal administratif, pour non-respect du plan local d'urbanisme.

« Je conçois qu'on voudrait toujours que ça se passe ailleurs », lance le maire à l'assemblée. « Le site a été choisi par la préfecture. Il s'agit d'une réquisition sur un terrain privé », poursuit-il. Autrement dit, il ne peut pas s'opposer. Mais il a accepté l'idée, « compte tenu de l'aspect humanitaire et que la plupart sont des femmes et des enfants ».

La trentaine de Roms déjà installés est dans la salle, au fond, derrière les riverains et les occupants du Champ-du-Roy. L'un d'eux, George, prend d'ailleurs la parole, remercie les autorités, l'association. Tous sont dans une « phase intermédiaire, entre la rue et le logement », explique Jean-François Ploquin, président de Forum Réfugiés, l'association chargée de l'encadrement et de l'intégration des familles roms. Sur le site, un coordinateur et deux temps plein remplissent ce rôle au quotidien.

Au moindre incident, le responsable est exclu

Mais les riverains se disent inquiets. Et ils interrogent les responsables présents sans mâcher leurs mots. « J'ai été cambriolée quatre fois ! », crie une riveraine. « Qu'est-ce que vous faites pour la sécurité ? ». Gilles May-Carles, directeur départemental de la cohésion sociale, lui répond : « Deux garanties : l'encadrement éducatif assuré par les équipes de Forum Réfugiés, et leur propre intérêt de respecter les règles ! ». L'argument revient à plusieurs reprises : au moindre incident, le responsable est exclu du dispositif.

Autre thème récurrent : l'argent. « Qu'est-ce que ça rapporte ? » « Combien ça coûte ? » Les responsables jouent la transparence. Le propriétaire, Alain Sitbon, ne veut pas que lui soit versé de location. Une convention entre lui et la préfecture a d'ailleurs été signée, lundi soir. Quant aux bungalows, que l'État loue à Dom'Ici, ils coûtent 8 euros par jour. « Alain Sitbon a apporté lui-même une forte somme dans l'opération, pour compenser leur coût », déclare Gilles May-Carles. Une opération financée principalement par l'Union européenne, mais aussi par l'État et le conseil général du Rhône.

Damien Triomphe

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe II

Société. Un camp de Roms évacué à Lille par la force publique

Vu 711 fois
Publiée le 05/06/2013 à 08:13

Commenter cet article

L'évacuation d'un camp de Roms situé sur un terrain appartenant à la ville de Lille a débuté mercredi, vers 6 heures du matin.

Quelque 200 policiers, dont deux compagnies de CRS, s'étaient déplacés pour évacuer ce camp occupé à l'origine par 200 personnes, mais où il ne restait plus mercredi qu'environ 60 d'entre elles.

Le juge des référés administratifs, saisi par la ville, avait enjoint aux 160 à 180 Roms installés depuis juin 2011 sur la Plaine Winston-Churchill de quitter d'eux-mêmes, avant le 30 avril, ce terrain qui jouxte la voie express autour de Lille.

«Aujourd'hui, j'ai l'impression que ça va mal, donc il faut des responsables et ce sont les Roms», a estimé le père Arthur, un prêtre lillois qui vient en aide aux Roms, venu en soutane, mercredi, sur le camp.

«Ils vont partir ? Pour aller où ?», s'est-il interrogé, affirmant que la majorité des enfants du camp étaient scolarisés.

Si les familles n'avaient pas quitté le terrain, l'ordonnance prévoyait la possibilité d'une expulsion, si besoin avec le concours de la force publique.

La ville de Lille avait assuré qu'elle ne mettrait pas à exécution l'ordonnance

d’expulsion avant qu’une solution de relogement ne soit trouvée par la préfecture du Nord.

La mairie avait insisté par la voix de son avocate sur le «danger immédiat» pour ces Roms, installés depuis juin 2011 dans des cabanes, sans eau courante ni toilettes, avec un seul groupe électrogène.

Me Myriam Traverse avait rappelé que neuf cabanes avaient brûlé en janvier dernier et que le terrain avait été inondé en décembre 2012. Elle avait également évoqué les risques d’accidents liés à la proximité d’une voie rapide.

AFP

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe III

Roms au Champ-du-Roy : l'opposition s'interroge sur le rôle d'Alain Sitbon

Vu 11 fois
Publiée le 01/06/2013 à 00:13

Commenter cet article

Polémique. À droite, on veut connaître les motivations du chef d'entreprise, propriétaire du terrain réquisitionné pour loger les familles roms.

Le terrain sur lequel ont été installées les familles de Roms au Champ-du-Roy appartient au chef d'entreprise Alain Sitbon. Il s'agit du parking de l'ancien Groupement national de la formation automobile (GNFA), rue Hélène-Boucher. Une propriété que l'homme d'affaires rilliard a acquise via sa société immobilière, le 7 mai dernier. Une semaine avant que la préfecture ne réquisitionne la parcelle.

Treize maisonnettes préfabriquées y ont été construites pour accueillir autant de familles de Roms en réinsertion. Les premiers réfugiés sont arrivés dès la semaine dernière, quelques jours seulement après l'arrêté préfectoral.

Une « vraie-fausse réquisition », estiment cinq conseillers municipaux d'opposition de Rillieux. Jeudi soir, lors du conseil municipal, les élues UMP Martine Scharycki et Marie-Claude Monnet ont interpellé le maire, Renaud Gauquelin, sur « l'absence d'information et de concertation » autour de cette installation.

« Décision humaine »

Et dans un communiqué diffusé ce vendredi, les opposants s'interrogent sur les motivations de la préfecture concernant ce terrain et sur le rôle qu'aurait joué Alain Sitbon dans cette affaire. Rappelant que sa société Dom'Ici est à l'origine des villages mobiles, composés de containers destinés à l'hébergement d'urgence. « Pourquoi le nouveau propriétaire ne s'est pas opposé à cette réquisition ? Y'a-t-il anguille sous roche ? » questionne Marie-Claude Monnet.

Des allégations rejetées catégoriquement par l'intéressé. « Le compromis de ce bien est signé depuis quatre mois », explique Alain Sitbon. Concernant le 7 mai et la coïncidence avec la réquisition, il s'agit « d'une date de signature du bien qui tombe une fois que les crédits sont acceptés, ce qui permet de passer à l'acte », développe-t-il.

« J'achète ce que je veux, quand je veux, pour aider qui je veux. Et je n'admets pas qu'on remette en cause mon honnêteté », réplique le chef d'entreprise. Et d'ajouter : « Cette décision est humaine. Ces populations ont le droit de vivre comme tout le monde ».

Une position également défendue par le maire, Renaud Gauquelin, lors du conseil municipal, jeudi soir.

« Monsieur Sitbon fait passer l'humanitaire avant l'argent. Il s'occupe depuis longtemps des aires d'accueil des gens du voyage ». Le maire a également souligné que ni lui, ni le propriétaire ne peuvent s'opposer à une réquisition préfectorale.

Réunion lundi soir sur le site

Renaud Gauquelin, Alain Sitbon, mais aussi l'association Forum Réfugiés chargée de l'encadrement et de l'insertion des familles de Roms et la préfète déléguée pour l'Égalité des chances du Rhône, participeront à la réunion d'information lundi soir.

Un rendez-vous sur place, à 19 heures, où sont invités les riverains du

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Champ-du-Roy et les entreprises alentour, mécontents d'avoir été mis devant le fait accompli. « Je demande aux uns et aux autres de ne pas mettre de l'huile sur le feu », a rappelé Renaud Gauquelin à la fin du conseil municipal. « Nous avons tous intérêt à ce que cette installation se passe bien ».

Damien Triomphe

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe IV

Zoom. Roms à Raby : E. Queyranne pour un « rééquilibrage Est-Ouest »

Vu 4 fois
Publiée le 31/05/2013 à 22:53

Commenter cet article

Suite à l'arrivée d'une cinquantaine de Roms dans une partie de l'ex-caserne Raby ce mercredi (lire nos éditions de mercredi 29 et de jeudi 30 mai), l'ancienne adjointe Elisabeth Brissy-Queyranne, aujourd'hui membre de l'opposition, estime qu'« il faudrait rééquilibrer la répartition entre l'Est et l'Ouest », sachant que « la ville paie déjà un lourd tribut en accueillant des populations défavorisées. »

L'élue, qui a annoncé vouloir monter sa propre liste aux élections municipales de 2014, défend également le fait que sur ce sujet plus que sensible, « la France ne peut pas accueillir toutes ces populations, mais qu'il faut poser à plat ce dossier, en débattre, mais que tout le monde est d'une grande hypocrisie sur ce dossier. »

Pour elle, « ce qui se passe à Bron confirme ce caractère malsain. On ne veut pas en débattre ». La solution ? Que « chacun à son niveau prenne sa part de responsabilité et surtout, prenne des positions publiques sur ce sujet. »

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe V

24 heures en ville. Yann Compan dénonce l'imposition faite par la préfecture

Vu 5 fois
Publiée le 30/05/2013 à 23:46

Commenter cet article

Roms à Raby
Suite à l'annonce de l'arrivée de Roms dans les locaux de l'ancienne caserne Raby, le candidat UMP aux municipales sur Bron en 2014 juge que « Après Rillieux au début de cette semaine, voilà que la préfecture continue à imposer aux communes de l'Est lyonnais la prise en charge et l'accueil de familles dans la difficulté. Je maintiens que ce n'est pas raisonnable. Cette politique du « toujours plus » conduit à la catastrophe, surtout dans des villes qui concentrent déjà des taux de logements sociaux au-dessus des impératifs du Grand Lyon, des problèmes liés à la tranquillité publique et des chiffres de chômage inquiétants. Le résultat est connu à l'avance : d'un côté, des familles qui seront mal intégrées économiquement et socialement, de l'autre des habitants qui, lassés qu'on leur demande sans cesse des efforts, pourront développer un rejet face à cette situation. Je déplore sans réserve ces méthodes qui consistent à imposer sans avertir, à concentrer sans penser aux conséquences, à dissimuler par manque de courage.

Mme Guillemot devrait s'arranger avec ses amis pour proposer à d'autres communes d'accueillir un peu plus que nous le faisons à Bron. Elle le peut certainement, elle qui siège à Bron mais aussi au Grand Lyon, au Conseil Général et dans de nombreuses associations pour les banlieues ».

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe VI

À Rillieux, où d'autres Roms sont relogés, les riverains protestent

Vu 9 fois

Publiée le 30/05/2013 à 01:00

Commenter cet article

Trentre-cinq Roms se sont installés il y a une semaine sur un parking. Les habitants s'indignent de la proximité des bungalows.

Treize familles roms - environ 35 personnes - se sont installées jeudi dernier, dans des maisonnettes préfabriquées, sur le parking de l'ancien Groupement national pour la formation automobile (GNFA). Ces familles font partie, comme les dix relogées à Bron depuis mercredi, du programme « Andatu ». De nouvelles arrivées sont prévues en juin et, selon l'arrêté préfectoral, les familles resteront là jusqu'en mars 2014.

Les riverains n'ont pas tardé à montrer leur mécontentement devant l'arrivée de ces nouveaux voisins, parfois à un mètre de leur propriété. Certains habitants ont installé des bâches pour préserver leur intimité.

Après ces plaintes, une réunion d'information a été décidée conjointement par la municipalité, l'association Forum réfugiés et le propriétaire du terrain d'accueil. Elle se tiendra lundi prochain, à 19 heures.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe VII

110 Roms dans la nature

Vu 7 fois
Publiée le 30/05/2013 à 01:00

Commenter cet article

Si 60 Roms sur les 170 qui étaient au gymnase dans le 8e arrondissement de Lyon ont été relogés à Bron, les 110 autres n'ont pas obtenu de solution de relogement. Ils se retrouvent donc « dans la nature », selon Jean-François Ploquin, de Forum réfugiés. Médecins du monde, qui a assuré des consultations médico-sociales auprès de ces familles, a publié un communiqué mercredi. L'association alerte sur le fait qu'il y a parmi eux « de nombreux enfants et deux femmes enceintes ». L'association demande ainsi à l'État de réunir « l'ensemble des acteurs concernés, pour trouver les réponses adaptées, améliorer les conditions de vie de ces personnes en grande précarité ». La préfecture n'a pas souhaité réagir.

E.C

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe VIII

Arnas. Condamnés pour tentative de vol dans un magasin de pneus

Vu 1 fois
Publiée le 29/05/2013 à 19:32

Commenter cet article

Justice. Quatre mois de prison ferme ont été infligés à deux ressortissants de Roumanie interpellés dimanche soir après une tentative de cambriolage au préjudice du magasin First Stop à Arnas.

Leur voiture qui n'a pas été retrouvée par les enquêteurs. Néanmoins, ils auraient crevé sur l'autoroute et c'est pour cette raison qu'ils auraient tenté de voler une roue dans le magasin First Stop, avenue de Joux, à Arnas, ce dimanche en fin d'après-midi. Telles sont les déclarations de deux ressortissants roumains, s'exprimant en italien et appartenant à un camp de Roms à Lyon, qui comparaissaient tard ce mardi soir en comparution immédiate devant le tribunal correctionnel de Villefranche. C'est un riverain qui a donné l'alerte après avoir entendu du bruit à l'arrière de l'entrepôt. Les policiers sont arrivés très vite sur place. Malgré tout, ils n'ont pu interpeller que deux des quatre protagonistes qui auraient participé à cette tentative de cambriolage. Pour ce faire, les malfaiteurs sont passés par l'arrière du bâtiment et se sont servis d'une planche en bois pour pouvoir franchir le petit cours d'eau du Nizeran. Selon Eric Sandjivy, le vice-procureur de Villefranche, le groupe était équipé d'un « outillage approprié », tandis que les deux prévenus ont été arrêtés en possession seulement de gants, d'une torche et d'une pince coupante. Il en veut pour preuve les importantes dégradations qui ont été commises au niveau notamment du mur du magasin, lequel évalue le

montant des réparations à près de 6 000 euros. Me Perrin, avocat de la défense, qui s'est montré plutôt sceptique sur le devis fourni par l'entreprise victime, a déclaré que dans le dossier « rien ne démontre que le vol a été préparé ». Ce dernier a également reproché au parquet de stigmatiser la situation de ses clients, au prétexte qu'ils sont Roumains et que des affaires similaires ont été enregistrées ces derniers jours dans la région… Eric Sanjivy n'a pas du tout apprécié ces affirmations et l'a fait savoir à l'avocat, justifiant ses lourdes réquisitions (18 mois de prison ferme avec mandat de dépôt) par les « mensonges » avérés en ce qui concerne plus particulièrement l'un des deux mis en cause, qui s'est rendu coupable d'une usurpation d'identité. Ses empreintes digitales ont en effet révélé que son nom ne correspondait pas à celui qu'il donnait et surtout qu'il était recherché en France et qu'il avait été interdit de demeurer dans l'espace Schengen par l'Italie… Cette prise d'un nom d'un tiers lui a valu 1 mois de prison ferme, plus 3 autres mois pour la tentative de vol par effraction. Son complice a été logé à la même enseigne avec 4 mois d'emprisonnement ferme et une incarcération à l'issue de l'audience. En outre, ils devront rembourser les dégâts causés à First Stop à hauteur de 5 752 euros.

Thibaut Alex

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe IX

Après les SDF cet hiver, l'ex-caserne Raby va très bientôt héberger des Roms

Vu 10 fois
Publiée le 29/05/2013 à 00:32

Commenter cet article

Social. Déjà habitée cet hiver dans le cadre du plan grand froid, une partie de la caserne Raby devrait rouvrir ses portes dans quelques jours : il s'agit d'héberger une cinquantaine de Roms dans le cadre du plan Andatu, initié par la préfecture du Rhône.

L'information est restée très confidentielle pour l'instant. Mais, dans la plus grande discrétion, dès la fin de la semaine, une partie de la caserne Raby va rouvrir ses portes pour héberger une cinquantaine de Roms en réinsertion, dans le cadre du plan Andatu (« Pour toi » en langue rom). Ce dernier vise à insérer et sédentariser des familles roms volontaires (lire en Repères).

Une information confirmée et vérifiée, même si, sur ce sujet sensible, les langues ont du mal à se délier. La préfecture, à l'initiative de ce plan Andatu, qui en est à sa troisième phase, se refuse à donner des précisions. Forum réfugiés, association à qui le dispositif a été confié, ne s'épanche pas non plus. Et à la Ville de Bron, le maire, Annie Guillemot, est tout juste informée d'un projet et attendait, encore hier, plus d'informations et une confirmation de la part de la préfecture.

Néanmoins, vraisemblablement ce vendredi 31 mai, une cinquantaine de personnes vont s'installer dans la barre de logements qui accueillait les officiers de la caserne Raby. À l'endroit même où l'Armée du Salut a hébergé pendant l'hiver et jusqu'à mi-avril une centaine de personnes sans domicile, dans le cadre du plan hivernal. L'immeuble, dont l'entrée est située rue de la Marne, comporte 24 appartements, essentiellement des T5 et des T6. Les nouveaux venus seront sans doute les anciens occupants du squat du 8e arrondissement de Lyon, hébergés dans un gymnase à Lyon après l'incendie qui a coûté la vie à trois personnes. Pour eux, devraient s'ouvrir de nouvelles perspectives. Tous ne rentreront pas dans le cadre du programme Andatu, mais ceux qui en bénéficieront pourront repartir sur de nouvelles bases.

Forum réfugiés devrait donc, dès la fin de la semaine, commencer à travailler avec une cinquantaine des personnes, en vue de leur réinsertion durable. Le site pourrait être ouvert au moins jusqu'à la fin de l'année 2013, après avoir débuté à Bron de manière un peu confuse.

Car Annie Guillemot, le maire, se déclare déjà « très réticente » face à ce projet, du moins tant qu'elle ne « connaît pas les conséquences de cette décision qui n'appartient », rappelle-t-elle, « qu'à l'État ». Le maire a en effet bien eu un échange téléphonique la semaine dernière avec la préfecture, mais elle explique avoir demandé une réunion, pour en connaître les conséquences sur la ville. Elle rappelle qu'à Bron, « il existe déjà un large travail, avec tous les partenaires de la municipalité, lié à la présence du foyer de Forum réfugiés et de l'Idef (institut de l'enfance et de la famille) », et estime que « beaucoup d'efforts sont faits pour scolariser ces enfants, par le biais d'une convention avec l'Éducation nationale » dans les écoles de Parilly et Terraillon.

Rappelons que cet hiver, malgré des craintes des riverains notamment, l'hébergement d'une centaine de SDF, avec l'Armée du Salut, s'était finalement bien déroulé.

Céline Bonnaud

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe X

Les hôteliers s'estiment désormais « grillés auprès de la clientèle potentielle »

Vu 37 fois
Publiée le 29/05/2013 à 00:14

Commenter cet article

Depuis 2004 (certains ont interrompu la collaboration quelque temps), plus de dix hôteliers ligériens, la majorité dans l'arrondissement stéphanois, accueillent des demandeurs d'asile pendant le temps requis par la procédure et placés par l'association Renaître (dont le directeur est resté injoignable ce mardi). Prévenus dans le courant du mois de mai que les personnes hébergées, déboutées, devaient libérer les chambres à la fin du mois, ceux-ci s'estiment floués. « Nous sommes choqués par la manière employée. Nous sommes mis devant le fait accompli, explique le collectif d'hôteliers. « Nous travaillons comme cela depuis longtemps. Certains d'entre nous n'accueillent plus qu'exclusivement des demandeurs d'asile et on nous dit qu'on ne va plus prendre de chambres chez nous. Le problème est que nous devons effectuer des travaux dans les chambres.

La rapidité de la décision ne nous permet pas d'envisager de remettre nos établissements en état afin de pouvoir reprendre notre activité d'hôtelier « classique ». Mais nous sommes grillés auprès de la clientèle potentielle. Selon les gérants d'hôtel, leurs clients effectuent un amalgame « entre les demandeurs d'asile et les Roms. » Les hôteliers précisent également avoir dû réduire, ou même fermer selon les cas, leurs activités bar et restauration. Ils craignent devoir effectuer des réductions de personnel ou de fermer leur établissement, certains observant déjà des retards de paiement.

« Nous n’avons pas d’information sûre, concrète. Nous voulons savoir s’ils restent ou s’ils partent. »

Ce mardi, les hôteliers ont appris par l’association Renaître que l’échéance était repoussée jusqu’au 31 août.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XI

RILLIEUX. Arrivée des Roms : les riverains dénoncent l'absence de concertation

Vu 10 fois
Publiée le 28/05/2013 à 23:47

Commenter cet article

Société. L'arrivée des familles Roms au Champ-du-Roy provoque l'inquiétude chez les habitants. Ils déplorent le fait de n'avoir été ni concertés, ni informés.

Annie* a accroché de grandes bâches sur le grillage de son jardin, pour préserver son intimité. La sienne, mais aussi celle de ses nouveaux voisins : les treize familles Roms installées jeudi dernier dans des maisonnettes préfabriquées, sur le parking de l'ancien Groupement national pour la formation automobile (GNFA). Sa maison est accolée au terrain d'accueil. Lorsqu'elle ouvre la fenêtre de sa salle de bain, située à l'étage, elle a une vue plongeante sur les préfabriqués.

Un vis-à-vis que la retraitée juge intolérable. « Le premier bungalow est à seulement un mètre de mon grillage, déplore-t-elle, et il a des fenêtres qui donnent sur mon jardin. » Annie s'est renseignée pour poser une nouvelle clôture, plus resserrée, pour masquer la vue. Une dépense qu'elle estime à 3 000 euros. Elle compte demander à la mairie d'installer un brise vue, lors de la réunion d'information prévue lundi prochain.

Le rendez-vous est très attendu par les riverains de la ZAC du Champ-du-Roy. Sylviane tient une casse, à deux pas du terrain d'accueil. « Ce qui nous a le

plus choqués, c'est le manque d'information et l'absence de concertation. » Sylviane est elle-même originaire de la communauté des gens du voyage. « Je n'ai rien contre ces familles. Si ce sont vraiment des gens qui veulent se réinsérer, c'est très bien ! Mais le maire se devait d'informer les riverains. Il ne l'a pas fait. » Ses voisins dénoncent une installation en catimini. En moins d'une semaine, les maisonnettes ont été dressées, et les premiers arrivants logés.

Un espace trop réduit

Puis, sont arrivées les premières inquiétudes, liées à l'insécurité. Mais les riverains ne veulent pas basculer non plus dans la psychose : « On ne va pas les bannir sans bonnes raisons ! » insiste Sylviane.

Pour Claude*, le terrain est beaucoup trop petit. Il habite le lotissement derrière l'ancien parking. Il s'insurge : « Il va y avoir 80 personnes dans un espace réduit, à une trentaine de mètres de ma maison. Oui, je crains pour ma tranquillité ! » Pour l'instant, seuls une trentaine de Roms sont installés. De nouvelles arrivées sont prévues en juin. Selon l'arrêté préfectoral, les familles resteront là jusqu'en mars 2014.

Les riverains ne croient pas au caractère provisoire de la réquisition. Pour Annie, quand les Roms installés auront une meilleure situation, ils partiront et laisseront leur place à d'autres en réinsertion. Une situation qui aurait des conséquences financières selon Claude, qui craint une baisse de la valeur immobilière du quartier.

* Prénoms d'emprunt

Damien Triomphe

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XII

Rhône. Roms et demandeurs d'asile : la carte des principaux squats de l'agglomération

Vu 6381 fois

Publiée le 28/05/2013 à 00:32

Commenter cet article

Immigration. Arrivées exponentielles, finances à sec de l'État, et difficultés pour expulser les déboutés du droit d'asile conduisent les candidats au séjour à investir des locaux, quand ils ne sont pas tout bonnement à la rue. État des lieux dans l'agglomération.

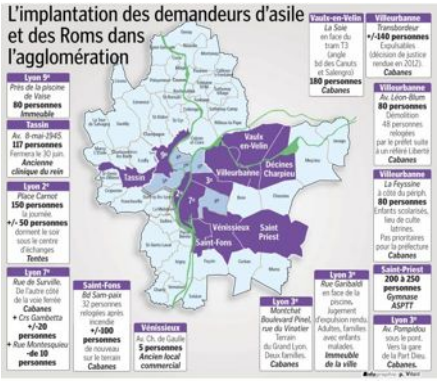

Délicate et difficile question que celle du nombre de Roms et demandeurs d'asile qui vivent dans des logements d'infortune, cabanes, tentes ou squats, dans l'agglomération lyonnaise. Car le sujet reste éminemment tabou, mêlant le destin d'humains en détresse, à des choix humanitaires, politiques, économiques et financiers.

La preuve ? L'autorité en charge de la police et de l'immigration, la préfecture du Rhône, ne « souhaite pas communiquer ». Ils seraient quelque 2 000 Roms

(bulgares ou roumains en majorité) (source officieuse) et 4 347 demandeurs d'asile (source Forum réfugiés) dans le Rhône, le plus souvent à Lyon et dans sa banlieue. Une partie d'entre eux, est à la rue. Combien vivent dans des conditions d'hygiène et sanitaires misérables ? Notre liste de squats et campements n'est pas exhaustive, les implantations étant mouvantes. Selon certaines sources, on atteindrait le nombre de « 40 » emplacements, qui continueront d'être évacués, promet la politique en vigueur.

Une occupation illégale de locaux constatée dans les 48 heures peut conduire théoriquement la police à intervenir, sans passer par une décision de justice d'expulsion du lieu. Mais cette faculté est rarement mise en œuvre. Car le Préfet le sait : il doit proposer un hébergement à des personnes qui vivent dans des conditions aussi précaires, selon les règles de droit. Reloger tous les Roms ? Jean-François Carenco, le Préfet de Région, juge la chose « absurde », comme il l'a précédemment confié au Progrès. Raison avancée : les finances à sec de l'État. Certains départements s'y refusent totalement, au motif que les textes ne sont pas clairs. Dans le Rhône, le Préfet s'y résout lorsqu'il est condamné par un tribunal à fournir un abri, ou lors de circonstances particulières (gymnase à disposition après l'incendie qui a coûté la vie à trois personnes, dans un squat du 8e arrondissement de Lyon, le 13 mai dernier).

Il existe les refuges officiels, les Centres d'accueil de demandeurs d'asile (Cada), mais ils sont en nombre insuffisants au regard de l'arrivée exponentielle (+ 67 % en un an) des candidats au séjour.

Deux nouveaux centres d'accueil dans le Rhône L'État loue donc des chambres d'hôtel. Or, l'hôtel, c'est « quatre fois plus cher qu'un centre d'accueil », selon des associations gestionnaires de l'hébergement et du suivi social dans la Loire, la Drôme et l'Ain.

Deux nouveaux Cada devraient cependant ouvrir dans le département, à Saint-Clément-les-Places et Albigny. Et quand les demandeurs d'asile voient leurs demandes rejetées (75 %), sont-ils expulsés ? La préfecture refuse là aussi de donner les chiffres. Certains se maintiennent dans les Cada et

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

chambres d'hôtel. On sait, par ailleurs, que tous les pays ne reconnaissent pas leurs ressortissants, de sorte qu'ils peuvent se maintenir sur le territoire français. Depuis l'arrivée de François Hollande, les familles ne sont plus astreintes à résider dans les centres de rétention administrative, mais « assignées à résidence » dans leur logement. Si le jour du départ forcé, un enfant manque à l'appel, la famille n'est pas au complet, et inexpulsable. Des personnes, dont certaines rejoignent ensuite les squats et campements…

Un peu comme si la France jouait à cache-cache avec ses candidats au séjour. Et vice et versa.

Sophie Majou

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XIII

L'opposition ne savait pas pour les Roms

Vu 4 fois
Publiée le 23/05/2013 à 21:46

Commenter cet article

Martine Scharycki avoue « l'avoir appris par la presse ». Et la conseillère municipale d'opposition (UMP) trouve ça « dommage » de n'avoir pas été informée de l'arrivée de treize familles d'origine Rom sur un terrain privé de la ZAC du champ du Roy, avec l'aval de la municipalité.

Le choix du maire, Renaud Gauquelin, trouve un écho négatif dans les rangs de l'opposition. « Rillieux possède déjà largement son lot de personnes en difficulté. Il aurait pu informer les élus d'opposition unie, ouverts à l'action humanitaire. Nous nous interrogeons sur l'accueil excessif de la communauté Rom en France », déclare Martine Scharycki. Avant de regretter, encore une fois, le manque d'information. « Le maire est un cachottier. Il n'a rien dit au sujet de ces arrivées. Je ne trouve pas ça très correct vis-à-vis de la population rilliarde », déplore la conseillère municipale.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XIV

Demandeurs d'asile et Roms

Vu 9 fois
Publiée le 17/05/2013 à 00:37

Commenter cet article

Les Roms , le plus souvent bulgares ou roumains, sont citoyens de l'Union européenne. Au nombre de 1 500 environ dans le département, ils bénéficient de la libre circulation et du droit au séjour selon quatre critères non cumulatifs : être étudiant, être salarié, pouvoir subvenir à ses besoins, rejoindre un membre de sa famille qui réside régulièrement en France. Les demandeurs d'asile (politique) hors CEE, doivent voir reconnaître les persécutions subies dans leur pays. Seulement 25 % d'entre eux, en moyenne, voient leur demande reconnue.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XV

Les Roms rescapés d'un incendie contraints de passer la journée sous la pluie

Vu 6 fois
Publiée le 17/05/2013 à 00:29

Commenter cet article

Lyon. Les Roms victimes de l'incendie de leur squat ont dû quitter le gymnase le temps du ménage.

Les Roms relogés dans un gymnase après l'incendie meurtrier de leur squat à Lyon ont dénoncé, jeudi, aux côtés d'associations et d'élus, l'obligation qui leur est faite de quitter les lieux pendant la journée, malgré le froid et la pluie.

« Ces familles ont vécu un drame très violent, c'est révoltant que la préfecture donne des ordres de ne pas ouvrir le gymnase entre 10 et 15 heures », a expliqué Gilberte Renard, militante de l'association CLASSES, qui œuvre pour la scolarisation des enfants des squats.

Ce laps de temps est nécessaire pour faire le ménage du bâtiment qui accueille près de 200 personnes depuis lundi, a expliqué la préfecture du Rhône, qui assure avoir réduit « au minimum » la durée de fermeture du gymnase.

« Les familles comprennent et acceptent tout à fait cela » indique une jeune memebre de Médecins du Monde qui signale qu'il manque des cloisons, qui ont été demandées, et qui « permettraient un minimum d'intimité ». « Nous attendons aussi toujours la présence d'un psychologue. Sur place, c'est très dur. Il y a des gens prostrés, des gens qui ne vont pas bien, qui ont été

choqués par l'incendie et les décès», note-t-elle.

« En cette période où l'agglomération est sous des trombes d'eau, jeter les gens à la rue, c'est l'inhumanité à son comble », s'est indigné Guy Fischer, sénateur PCF du Rhône, venu soutenir les associations aux côtés d'Armand Creus, élu Front de Gauche au conseil régional.

Une enquête est en cours pour déterminer l'origine de l'incendie qui s'est déclenché dans la nuit de dimanche à lundi, à l'intérieur d'une ancienne usine du 8e arrondissement de Lyon, et qui a coûté la vie à deux femmes et un enfant de 12 ans.

Les deux élus et plusieurs associations ont appelé à un rassemblement devant le gymnase, ce vendredi matin à 9 h 30, pour demander que les Roms « puissent rester toute la journée à l'abri ».

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XVI

Le camp des roms de la cité Berliet évacué mardi est en cours de nettoyage

Vu 2 fois
Publiée le 16/05/2013 à 22:47

Commenter cet article

Les vestiaires du stade Berliet occupés par un camp de Roms depuis fin août, et évacués mardi sont en train d'être nettoyés. Une entreprise a été missionnée pour ce chantier et procédera à l'enlèvement des objets et déchets divers et variés entassés dans les locaux qui sont désormais sous la protection d'une société de sécurité.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XVII

Faits divers. Quatre Roms interpellés avec plusieurs centaines de mètres de câbles électriques volés à Chassieu

Vu 2 fois
Publiée le 14/05/2013 à 23:05

Commenter cet article

Métaux
Les policiers de la Brigade anti-criminalité de Lyon ont eu le nez creux dans la nuit de dimanche à lundi. Alors qu'ils patrouillaient, ils ont repéré vers 3 h 10 une Renault Laguna. Le contrôle s'est déroulé boulevard des Droits-de-l'Homme à Bron. Surprise : à l'arrière, deux ressortissants Roms étaient assis sur plusieurs centaines de mètres de câbles électriques. Les quatre occupants du véhicule qui selon toutes vraisemblances sont membres du camp de Roms san-priot de l'ASPTT, ont été placés en garde à vue. Le quatuor, âgé de 22, 23, 26, et 30 ans et qui était équipé d'une pince coupante, n'a pas justifié la provenance de ce butin. Les interpellés ont déclaré l'avoir trouvé dans des poubelles à Lyon. L'enquête diligentée par les policiers a permis peu de temps après de savoir d'où venaient ces câbles : de Chassieu et de la rue des Roberdières où, depuis les faits, il manque plusieurs centaines de mètres d'alimentation de l'éclairage public de la voirie… La mairie de Chassieu qui a récupéré les câbles, a porté plainte. Les quatre mis en cause ont été présentés hier devant le tribunal correctionnel de Lyon dans le cadre de la procédure de comparution immédiate pour répondre de ce recel de vol. Le véhicule a été confisqué.
La mauvaise affaire

Les acheteurs essayent la moto et disparaissent

Les affaires du site internet du « Bon coin » peuvent entraîner de bonnes surprises mais aussi de mauvaises. Et mieux vaut être prudent quand il s'agit d'objets de valeur. C'est ainsi qu'un particulier qui avait mis en vente sa moto par le truchement du site, s'est retrouvé détroussé le 27 mars, sans avoir rien pu faire. Il ne s'était pas méfié et avait accepté le rendez-vous donné par deux jeunes, route de Genas à Bron. Le duo est monté sur la moto, puis s'en est allé. Et il n'est pas revenu ! Heureusement, la victime avait pensé à demander un objet en contrepartie. C'était un portable. Saisis, les policiers du commissariat de Bron-Chassieu se sont servis de cet élément pour engager leur enquête. Grâce à ça, et avec l'aide du commissariat de Meyzieu, ils ont pu remonter sur un mineur brondillant de 16 ans. Il a été confondu car il avait été impliqué dans une affaire similaire, le 6 avril. Le mode opératoire était identique et cela s'était déroulé également à Bron. Le mineur a été placé en garde à vue, lundi. Il fait l'objet d'une comparution devant le juge pour enfants du tribunal de Lyon, le 25 juin, pour une mise en examen.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XVIII

Les riverains du squat étaient excédés : « On vivait sur un dépotoir »

Vu 30 fois
Publiée le 14/05/2013 à 00:54

Commenter cet article

Depuis l'arrivée des familles dans l'usine désaffectée, les voisins se plaignaient de nuisances.

Ils pressentaient que quelque chose de dramatique allait se passer. « C'était obligé que ça crame, ils se chauffaient au bois », lâche un jeune habitant de la rue Audibert-et-Lavirotte.

Dans l'immeuble « Le Forum », mitoyen du lieu de l'incendie, les résidents nous conduisent à l'arrière de l'usine, là justement où les Roms s'étaient installés depuis huit mois. « On a fait des pétitions, des courriers pour dire que c'était dangereux. Ils brûlaient n'importe quoi et avaient installé des cheminées de fortune avec des tuyaux de récupération ! »

Ce lundi matin, le parking est désert. La veille, 200 personnes vivaient ici, dans les anciens logements, les vestiaires, partout. Sous les yeux des habitants consternés. Cet homme qui veut garder l'anonymat, avait, comme ses voisins, son balcon qui donnait sur le squat. « Sous les arbres, c'étaient leurs latrines. Ils ne se cachaient pas. On voyait aussi leurs voitures, des BMW, des Audi, des Mercedes dont ils changeaient les plaques. » Une voisine tient le même discours : « Dès qu'il y a eu l'incendie, les belles bagnoles sont très vite sorties. »

Tous ici racontent leur quotidien depuis le 1er octobre : les coupures d'électricité, les bruits, les odeurs pestilentielles, la fumée, la montagne d'ordures et de détritus en tous genres, les mouches. Les insultes aussi, les jets de pierre ou de pièces d'usine des gamins. « Un enfer », disent-ils.

Aujourd'hui, leur colère est dirigée vers les associations « qui venaient et repartaient », et les autorités qui « ont laissé vivre ces gens dans des conditions inadmissibles ». Et qui les ont laissés eux, Lyonnais, vivre sur un « dépotoir ».

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XIX

« Qu'on leur donne des droits »

Vu 13 fois
Publiée le 14/05/2013 à 00:54

Commenter cet article

Mihai Tanase, pasteur rom

Je suis le pasteur de l'église protestante de Saint-Fons. Dès que j'ai appris la nouvelle, je suis venu avec mon fils. Je cherche à savoir ce qui s'est passé. Les gens me disent qu'une bougie a mis le feu à un rideau. C'est une catastrophe. Je souhaiterais parler aux ministres et au préfet, leur dire qu'on ne laisse pas les gens comme des chiens la nuit, qu'on ne laisse pas des familles vivre dans de telles conditions. Si on donnait des droits aux Roms, le droit au travail et au logement, si on leur donnait de meilleures conditions de vie, il n'y aurait pas de problèmes. Moi, je vis en France depuis quinze ans, et j'ai la chance d'être bien intégré. Mes enfants ont un travail, mes petits-enfants vont à l'école. Et eux, qu'est-ce qu'ils ont ?

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XX

1 000

Vu 4 fois
Publiée le 14/05/2013 à 00:54

Commenter cet article

Il n'est pas simple de comptabiliser le nombre de Roms vivant aujourd'hui sur l'agglomération, la préfecture étant particulièrement hésitante à livrer quelque information sur ce sujet. Cela dit, on peut estimer à un millier le nombre de Roms vivant aujourd'hui dans l'agglomération, sur environ 24 sites, squats ou campements. D'autres sources évoquent une quarantaine de sites…

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXI

Lyon un enfant et deux femmes ont trouvé la mort dans l'incendie d'un squat. Un drame relance la polémique sur l'accueil des Roms

Vu 290 fois
Publiée le 13/05/2013 à 22:42

Commenter cet article

Deux femmes et un garçon de 12 ans ont péri dans l'incendie d'une usine désaffectée où ils vivaient avec d'autres familles roms. Ce drame relance la polémique.

Les yeux rougis, Mihai Tanase, un pasteur rom raconte ce qui s'est passé cette nuit rue Audibert et Lavirotte à Lyon, ce qu'il a appris des familles par bribes. « Une bougie aurait mis le feu à un rideau vers minuit. Tout s'est embrasé ». Il montre les fenêtres noircies du deuxième étage. « La tante a aidé ses neveux à sortir par le toit. Mais elle n'a pas pu s'échapper. Et le plancher s'est écroulé ». Cette femme de 42 ans ainsi que sa sœur d'une trentaine d'années, mère de famille et un garçon de 12 ans ont péri dans la nuit de dimanche à lundi, dans l'incendie d'un squat situé dans une usine désaffectée du huitième arrondissement de Lyon.

Les riverains s'étaient mobilisés

Ces anciens bâtiments fermés depuis deux ans étaient habités depuis octobre 2012 par des Roms de nationalité roumaine. Une occupation illégale qui avait été dénoncée à de multiples reprises par les habitants du quartier subissant

de nombreuses nuisances. Selon la préfecture du Rhône, 300 personnes ont vécu ici, à deux pas d'un groupe scolaire. Au moment du drame, la police a recensé 96 adultes et 89 enfants. C'est un Rom qui a alerté les pompiers à 0 h 15. Lui aussi a parlé d'une bougie (1).

« J'ai entendu des cris comme tous les soirs, confie un voisin de l'usine, et je ne me suis pas inquiété. Puis les cris se sont amplifiés et j'ai eu peur. Je suis descendu dans la rue. J'ai vu l'incendie et tous ces gens dehors ». Dans la nuit, les femmes paniquées appellent leurs enfants. L'atmosphère devient vite irrespirable. Alors que les flammes parties d'un toit en tôle au niveau du premier étage, lèchent le deuxième étage, trois jeunes viennent de se réfugier sur le balcon d'un immeuble mitoyen. « Il y avait deux filles et un garçon pleins de suie, raconte un habitant de la résidence. Ils se sont sauvés par le toit et se sont laissés glisser par une gouttière ».

Son petit garçon ne l'a pas suivi

Sur la place du quartier, où plane encore une odeur âcre de fumée, les familles roms attendent, prostrées sur des bancs, que les trois corps soient sortis des décombres. Les autres rescapés ont trouvé refuge dans un gymnase. Une femme, emmitouflée dans une veste en laine, hurle. Seul, loin de tous, comme égaré, un homme tourne en rond, ivre de douleur. Il ne voit plus rien, sinon l'image de son fils qu'il croyait tenir par la main dans la nuit. Mais son petit garçon ne l'a pas suivi. Et le brasier l'a dévoré.

Les pompiers n'ont pu dégager les corps, l'incendie ayant fragilisé la construction, et les murs menaçant de s'écrouler. Il semblerait selon des comptages dans la communauté qu'il n'y aurait pas d'autres victimes. Peu avant 20 heures, hier soir, les pompiers ont extrait les trois corps. Des équipes spécialisées interviendront aujourd'hui encore sur les lieux.

(1) La police judiciaire chargée de l'enquête, ne s'est pas prononcée sur l'origine du sinistre.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXII

Roumanie : les Roms toujours boucs émissaires

Vu 72 fois
Publiée le 13/05/2013 à 22:42

Commenter cet article

Officiellement, la Roumanie compte 600 000 Roms. Officieusement, ils seraient bien davantage dans les bidonvilles autour de Cluj-Napoca et de Bucarest. Les ONG présentes sur place estiment qu'ils seraient entre 1,5 et 2 millions – près de 10 % de la population roumaine.

Les Roms de Roumanie ne sont pas tout à fait des citoyens comme les autres. Pauvres dans un pays déjà pas bien riche, ils vivent souvent dans un habitat précaire et ont du mal à accéder à des soins. Leur espérance de vie serait de dix ans de moins que celle des Roumains. Un marasme, dont la jeunesse a du mal se sortir : un enfant rom sur quatre n'a jamais mis les pieds à l'école, selon une étude de la fondation Soros.

L'État ne reste pas tout à fait les bras croisés. Deux postes ont été créés à l'initiative de l'ONG Romani Criss : l'un de médiateur médical et l'autre de médiateur pour l'éducation. Et la législation a été renforcée. Mais le temps où les écoles refusaient d'accueillir des enfants roms n'est pas révolu. Les discriminations semblent même s'être aggravées avec la crise économique, les Roms servant de boucs émissaires à travers toute l'Europe.

Au début de l'année, un petit parti d'extrême droite à l'ouest de la Roumanie a proposé de rétribuer de 300 euros les femmes roms qui viendraient se faire stériliser.

Une idée reprise sur les réseaux sociaux par le chef de la section jeunes du parti national libéral, relate le quotidien britannique The Guardian. Mais le

discours anti-Rom continue de faire recette.

«Il en va de la responsabilité de l'état»

Vu 49 fois
Publiée le 13/05/2013 à 22:42

Commenter cet article

Gilberte Renard est militante au Collectif lyonnais pour l'accès à la scolarisation des enfants des squats (Classes). A ce titre elle a souvent cotoyé les Roms installée dans l'usine désaffectée. Elle témoigne de leurs conditions de vie avant l'incendie : «Je connais presque toutes les familles qui sont parties au gymnase.... Les hommes, principalement, sont revenus au squat pour être présents au moment de la sortie des corps des défunts. Je ne suis pas très étonnée de ce qui s'est passé... Quand on coupe l'électricité quelque part, on utilise des bougies...! Pour moi, il en va vraiment de la responsabilité de l'Etat ! On avait demandé des poubelles, qu'on n'a jamais eu... Ces gens vivaient dans un niveau d'hygiène inacceptable... Pour ce qui est de la scolarisation des enfants du squat, au nombre de 113 environ, il y a bien des problèmes. Une petite fille avait été refusée à l'école maternelle, car on ne voulait pas de Rom... D'autres enfants ont été refoulés ailleurs, car il n'y a pas de classes spécialisées pour les enfants qui ne maitrisent pas le Français. Et puis, la police venait sans cesse leur dire qu'ils allaient être expulsés...Dans ces conditions, avec une telle épée de Damoclès au dessus de sa tête, c'est un peu difficile de se lancer dans une scolarité... De toutes façons, un squat de 200 et 300 personnes, c'est beaucoup trop ! Il faut que les communes de l'Ouest lyonnais, plus protégées, accueillent aussi ces populations

Recueillis par Sophie Majou

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXIII

EXPULSION. Des Roms expulsés tentent d'investir une salle municipale de Montreuil

Vu 101 fois
Publiée le 03/05/2013 à 00:40

Commenter cet article

Des Roms expulsés jeudi matin de leur campement de Montreuil (Seine-Saint-Denis) ont tenté dans la soirée d'investir une salle municipale pour passer la nuit, a-t-on appris auprès d'associations et de militants locaux du Front de gauche, qui les soutiennent. Ces Roms - une soixantaine selon une association de soutien - se sont d'abord rendus devant la mairie EELV de Montreuil pour demander un hébergement d'urgence, avant d'être évacués par la préfecture vers 22H, a indiqué l'association La voix des Roms.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXIV

Gerland. Les Roms ont quitté le parking Ampère

Vu 7 fois
Publiée le 23/04/2013 à 23:06

Commenter cet article

Squat. Les Roms partis, le parking Ampère devrait de nouveau accueillir, après une sécurisation du site et un gros nettoyage, les supporters, les soirs de match à Gerland.

Ils étaient visibles depuis le périphérique. Un petit groupe de cabanons constitués de planches de bois s'était illégalement installé depuis plusieurs mois à l'extrémité du parking Ampère, rue Surville. Ces abris de fortune, où vivaient une quinzaine de Roms, ont disparu. Les occupants auraient quitté d'eux-mêmes les lieux la semaine dernière. « Ils ont tout démonté et chargé dans des camions », raconte un témoin. Un départ volontaire confirmé par la Préfecture, soulignant que « aucune opération policière » n'a été nécessaire pour évacuer le squat. Une ordonnance d'évacuation était par ailleurs prévue pour la fin avril, selon la Ville de Lyon.

L'avenir de cette friche

Se pose désormais la question du devenir de cette ancienne friche industrielle, alors que des amas de détritus se sont agglutinés en différents endroits. Le site « va être sécurisé. Il sera nettoyé par le Grand Lyon », indique la Ville. Le tènement devrait à terme retrouver sa vocation première de parking et son fonctionnement habituel. Avant les occupations dont il a fait l'objet ces derniers

mois, le parking Ampère était pour mémoire clos par des barrières, ouvertes seulement les soirs de match au stade Gerland. Avec ses 1 700 places gratuites, il peinait alors à attirer les supporters, affichant un taux de remplissage plutôt faible. Aucune date de réouverture n'est pour l'heure évoquée.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXV

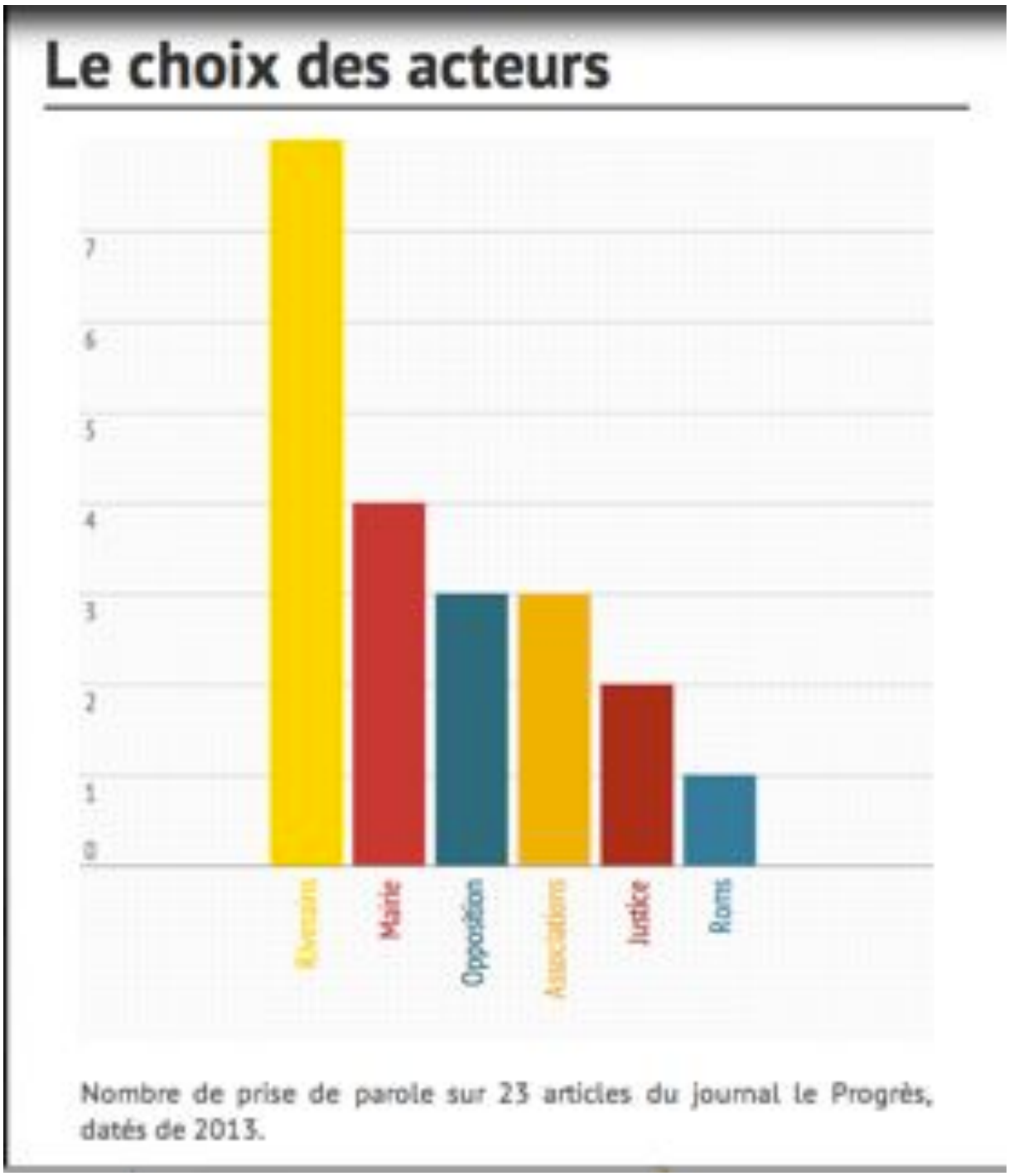

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXVI

« Il n'y a pas mieux que la maison, mais nous n'avons pas le choix ! »

Avant de pouvoir communiquer avec un Rom, il y a des barrières à franchir. Ces barrières sont culturelles, sociales et linguistiques. Le rom est vu comme l'étranger, l'analphabète, le déscolarisé, le mendiant. La matière la plus effrayante dont sont faites ces barrières est sans doute l'apriori. Mais derrières elles, il y a des humains à la parole fatalement étouffée. Derrière elles, il y a Gina, 20 ans.

Gina vend des journaux « sans-abri », elle est en France depuis cinq ans et parle le Français. Le pas rapide, sur le point de fuir, elle n'acceptera de se raconter qu'une fois le prix de ses mots fixé et payé : une cigarette. Elle agite cette dernière nerveusement: « Écrivez, écrivez ! Écrivez que s'il y avait du travail en Roumanie, nous ne serions pas ici. Que si on nous embauchait en France, nous ne serions pas dans la rue à mendier ! »

Gina est une de ces beautés que l'on ne remarque pas. Cela est peut-être du à son accoutrement, qui l'étiquette comme tzigane de façon ostentatoire. Quand elle sourit, elle dévoile quatre dents en or. Elle porte les longues jupes « à la mode », ou jamais passées de mode, que portent la plupart des femmes de sa communauté. Le regard est vert, la peau café au lait, et un foulard enserre ses nattes châtains. C'est un personnage chromatique et charismatique. De son marcel gris déborde d'ailleurs un soutien gorge à la couleur criarde, d'une façon calculée.

Menue, elle ressemble à une adolescente en pleine crise. Et c'est au moment où ce constat est fait, qu'elle choisi d'annoncer qu'elle a deux enfants. Un statut de mère qui détermine ses priorités : « en une journée, je peux gagner entre 5 et 10 euros. J'ai très envie de fumer, mais entre nourrir mes enfants et m'acheter un paquet de cigarettes, le choix est vite fait…c'est quand même dingue ces passants ! Tu as beau leur demander, il ne t'en filerait une pour rien au monde, je n'avais pas fumé de la journée ! » C'était donc ça qui la faisait trembler. C'était cette envie si forte de fumer qui l'avait fait céder, qui lui fit vendre sa propre histoire.

Cette dernière ressemble à n'importe qu'elle histoire de rom qui passe à la télévision, aux infos du soir. Gina vivait jusque-là dans un garage, avec sa famille et d'autres Roms. Ce dernier a récemment été démantelé par la police et ils doivent maintenant trouver un autre endroit ou « squatter ».
« L'une des choses les plus compliquées, c'est de se laver et de ne pas sentir mauvais. Moi ça va encore, j'achète de l'eau en bouteille et mon mari me la verse sur la tête pendant que je me savonne, mais pour mes enfants, l'eau est trop froide, alors je leur passe seulement des lingettes, je ne veux pas qu'ils tombent malade ».

Les relations avec la police sont difficiles, Gina est pragmatique « mieux vaux mendier et vendre des journaux que d'aller voler, si c'est pour se faire embarquer ce n'est pas la peine. Ils te mettent dans un avion et c'est fini. Si ça m'arrivait, j'attendrais deux semaines et je reviendrais. En Roumanie nous avons une petite chambre (il existe en Roumanie des immeubles datant de l'ère communiste, avec seulement une pièce à vivre). Mais à quoi ça sert ? Est-ce que je dois attendre là-bas de mourir de faim ? J'en ai assez de cette vie ici, il n'y a pas mieux que la maison ! Mais nous n'avons pas le choix. »

Nathalie Moga

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Annexe XXVII

Entretien du 6 juin 2013 avec David Geiss, Journaliste aux Dernières Nouvelles d'Alsace

Comment vous-êtes vous intéressé aux Roms ?

Les questions qui touchent les minorités, cela m'a toujours parlé. Un an après le discours de Grenoble de Nicolas Sarkozy, je voulais savoir où l'on en était. J'ai effectué un travail de photographie, en partenariat avec Médecins du Monde qui organise des maraudes, tous les mercredis après-midi, dans les camps de Roms de la ville de Strasbourg. Au début je les ai accompagné sans appareil photo. A partir d'Octobre 2011, et pendant 5 mois, j'ai été étiqueté comme photographe officiel de Médecin du monde. Je faisais les photos de leur communication, et en contrepartie je pouvais prendre des clichés en tant que journaliste. C'est ainsi que j'ai pu, petit à petit, gagner la confiance de ces communautés.
J'ai pris sur mon temps personnel pour le faire, mon travail n'était pas destiné aux DNA. J'ai par la suite pu exposer mon travail au Club de la Presse. Il y a des Roms qui sont venus la voir, ce qui m'a fait très plaisir.

Que pensez-vous du traitement fait en presse régionale ?

Nous sommes liés par la question du temps. C'est l'actualité chaude qui va être traitée, comme les démantèlement, par exemple du coup il est rare de pousser le sujet. Tout le monde n'a pas le goût de l'ailleurs. Comme j'ai une sensibilité pour ce type de sujets, je suis devenu une sorte d'expert de la question. Il y a par exemple un pasteur, près de Barr, qui s'occupe des Roms, de leur ramener des affaires…d'autres ont essayé de l'interviewer avant moi, mais n'ont pas vraiment réussi. J'ai fait son portrait pour les DNA. Il a eu beaucoup de retentissement ; je pense qu'il faut des intermédiaires, pour faire passer et comprendre le sujet. Le lecteur moyen fait encore de nombreux amalgames, notamment celui de confondre Roms et Gens du Voyage.

Comment s'est déroulé votre premier contact avec les Roms ?

Je pense que c'est une question d'approche. Le mien n'a pas été trop difficile. Le fait que je les photographie leur plaisait, beaucoup d'entre eux se prenaient au jeu. Il me demandait même des clichés pour eux. Une femme m'a dit que mes photos étaient comme un cachet d'aspirine pour l'âme. Bien sûr, il faut savoir se faire discret, il y a des moments où l'on doit s'effacer. Par exemple, en période hivernale, où tout est plus difficile pour eux, ils peuvent être plus nerveux, et moins enclins à accepter la photographie.

Comment avez-vous dépassé la barrière de la langue ?

Grâce aux enfants. Une grande majorité d'entre eux était scolarisée et parlais très bien le français. Ils étaient mes interprètes. Médecins du Monde avait également une interprète qui était parfois présente sur le terrain. Je ramenais mes propres filles sur le terrain, pour

qu’elles se rendent compte de ce qu’était le métier de journaliste. Cela les a beaucoup marqué. Je compte faire un webdocumentaire pour approfondir la question, qui mérite d’être poussée selon moi.

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

dumas-00879757, version 1 - 4 Nov 2013

Le traitement de la « question rom » par les médias : le cas du Progrès de Lyon.

Un contentement dans le fou et la parole non-recueillie des Tziganes.

Le traitement de l'altérité par la presse quotidienne régionale, quand cette dernière touche les lecteurs dans leur intimité - c'est à dire leur propre territoire - est à la source comme le reflet des affinités de l'opinion du lectorat avec des représentations, des idées, des désirs et des craintes. La « question rom », comme elle est désignée aujourd'hui, est représentative de cette hypothèse. Ce mémoire a pour objet l'analyse du traitement du sujet des Tziganes dans le Progrès de Lyon, de la mise en scène de l'événement aux raccourcis terminologiques employés. Un retour sur l'histoire d'un rejet historique est engagé, pour mieux comprendre sa continuité contemporaine, éminemment difficile à enrayer.

Par Nathalie MOGA
Étudiante à l'École de Journalisme de Grenoble

Roms, Tziganes, Médias, PQR, Europe, Traitement.